

Type de formulaire	Date limite d'envoi	Envoyé le	Envoyé par
RADD	01-Mars-2026	01-Mars-2026	Ole Bagamla

Informations générales

Pays ou multipays:	Chad
Composante (maladie):	Malaria
Nom de la subvention / période de mise en œuvre:	TCD-M-UNDPP05
Réципиента principal (RP):	United Nations Development Programme
Nom de l'agent local du Fonds (ALF):	Swiss Tropical and Public Health Institute
Période de mise en œuvre:	01-Janv-2025 to 31-Déc-2026
Devise de la période de mise en œuvre:	EUR
Devise locale:	XAF

Période couverte par le rapport

Période actuelle couverte par le rapport programmatique	Date de début:	01-Janv-2025
	Date de fin:	31-Déc-2025
Période couverte par le rapport financier	Date de début:	01-Janv-2025
	Date de fin:	31-Déc-2025

Légende des couleurs	[champ prérempli]
	[éléments fournis par le RP]

Taux de change

Taux de change	Taux de change utilisé par le RP
Taux de change utilisé pour convertir le solde de trésorerie d'ouverture	0.9600
Taux de change utilisé pour convertir le solde de trésorerie de clôture	0.8500
Taux de change utilisé pour convertir les sorties de fonds totales du RP pour la période couverte par le rapport	1.0000
Commentaires sur les taux de change	Le PNUD utilise le Taux UNORE pour les transactions https://treasury.un.org/operationalrates/OperationalRates.php

Communication de l'information programmatique

Indicateurs d'impact / de résultats

Indicateurs d'impact

Article	Indicateur	Pays	Référence	Année et source des données	Cible	Résultats (Annuels)	Année et source des données
1	Malaria I-3.1 Décès dus au paludisme : taux pour 100 000 personnes par an	Tchad	N: 77.5 D: %:	2023 NMCP database	N: 67.5 D: %:	N: 12.39 D: %:	2025 Base de données PNL 2025 et Projection population DPSIS 2025
	Commentaires du RP	En 2025, les hôpitaux et cliniques privées ont rapporté 2554 décès dus au paludisme pour une population de 20 612 418 soit 12,39 décès pour 100 000 habitants contre 3 097 décès (15,64 pour 100 000 habitants) en 2024. L'objectif de réduire le nombre de décès à 67,5/100 000 hbt est largement atteint. Nous notons une diminution significative de cas de décès (543) entre 2025 et 2024.. Cette bonne performance pourrait s'expliquer par une bonne prise en charge des cas de paludisme grave et une amélioration des stratégies de prévention (TPI, MILDA et CPS) Pour améliorer ou maintenir le niveau d'atteinte de cet indicateur, les actions suivantes seront entreprises : 1 – renforcer les capacités pratiques des prestataires de soins au cours des supervisions formatives 2 - rendre disponible les médicaments antipaludiques (2025 par la section GAS du PNL) 3.Poursuivre la mise en œuvre de la CPS et de la PECADOM en 2025. Source de données : - numérateur: Base des données PNL 2025 (annexe1). - dénominateur: Projection population DPSIS 2025 (annexe 2)					
2	Malaria I-2.1 Cas confirmés de paludisme (par microscopie ou TDR) : taux pour 1 000 personnes par an	Tchad	N: 207 D: %:	2023 NMCP database	N: 197 D: %:	N: 117.66 D: %:	2025 Base de données PNL 2025 et Projection de la population DPSIS 2025
	Commentaires du RP	En 2025, les formations sanitaires publiques, privées et les sites communautaires ont enregistré 2 425 178 cas de paludisme confirmés pour une population de 2 0612 418, soit 117,66 cas de paludisme pour 1000 habitants contre 129 pour 1000 personnes en 2024. Ce résultat s'expliquerait par une amélioration des stratégies de prévention notamment le TPI, l'utilisation des MILDA et la chimio prévention du paludisme saisonnier d'une part et d'autre part par l'utilisation des réactifs (GEMSA) de mauvaise qualité par certains laboratoires, l'incapacité de certains techniciens de laboratoire à distinguer les plasmodiums des artefacts, Pour réduire l'incidence du paludisme, les action ci-dessous doivent être entreprendre: - Renforcer les capacités des techniciens de laboratoire en diagnostic ; - Sensibiliser la population sur l'utilisation des outils de prévention notamment la MILDA et le TPI. En 2025, les ASC seront mis en contribution à cet effet Source de données : - numérateur: Base des données PNL 2025 (annexe1). - dénominateur: Projection population DPSIS 2025 (annexe 2)					

Article	Indicateur	Pays	Référence	Année et source des données	Cible	Résultats (Annuels)	Année et source des données
3	Malaria I-5.1 Prévalence parasitaire : proportion de la population présentant une infection palustre	Tchad	N: D: %: 40.9%	2017 MIS	N: D: %:	N: D: %:	
	Commentaires du RP	L'enquête MISS prévue pour renseigner cet indicateur n'a pas finalement eu lieu au cours de l'années 2025.					

Ventilation des impacts / des résultats

Ventilation des impacts

Article	Indicateur	Catégorie	Ventilation requise	Référence	Année et source des données	Pays	Résultats (Annuels)	Année et source des données
1	Malaria I-3.1 Décès dus au paludisme : taux pour 100 000 personnes par an	Âge	15+	N: 9.86 D: %:	2022 NMCP database	Tchad	N: 7.31 D: %:	2025 Base de données PNLP 2025 et Projection population DPSIS 2025
	Commentaires du RP	En 2025, les hôpitaux et cliniques privées ont rapporté 744 décès dus au paludisme dans la tranche d'âge de 15 ans et plus pour une population correspondante à la tranche d'âge de 10 177 553 soit 7,31 décès pour 100 000 habitants. En 2025, les hôpitaux et cliniques privées ont rapporté 311 décès dus au paludisme dans la tranche d'âge de 5 à 14 ans pour une population correspondante de 6327830 soit 4,91 décès pour 100 000 habitants. Les cas de décès dans cette tranche d'âge représente 29% (744/2554) du total des décès enregistrés Source de données : - numérateur: Base des données PNL 2025 (annexe1). - dénominateur: Projection population DPSIS 2025 (annexe 2)						
2	Malaria I-3.1 Décès dus au paludisme : taux pour 100 000 personnes par an	Âge	5-14	N: 5.58 D: %:	2022 NMCP database	Tchad	N: 4.9 D: %:	2025 Base de données PNLP 2025 et Projection population DPSIS 2025
	Commentaires du RP	En 2025, les hôpitaux et cliniques privées ont rapporté 311 décès dus au paludisme dans la tranche d'âge de 5 à 14 ans pour une population correspondante de 6327830 soit 4,91 décès pour 100 000 habitants. Les cas de décès dans cette tranche d'âge représente 12% (311/2554) du total des décès enregistrés. Source de données : - numérateur: Base des données PNL 2025 (annexe1). - dénominateur: Projection population DPSIS 2025 (annexe 2)						
3	Malaria I-3.1 Décès dus au paludisme : taux pour 100 000 personnes par an	Âge	<5	N: 41.67 D: %:	2022 NMCP database	Tchad	N: 36.49 D: %:	2025 Base de données PNLP 2025 et Projection population DPSIS 2025
	Commentaires du RP	En 2025, les hôpitaux et cliniques privées ont rapporté 1499 décès dus au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans pour une population correspondante de 4 107 035 soit 36,49 décès pour 100 000 habitants. ce taux indique que les enfants de moins de 5 ans demeurent la cible la plus vulnérable au paludisme. Les cas de décès chez les enfants de moins de 5 ans représente 59% (1499/2554) du total des décès enregistrés Source de données : - numérateur: Base des données PNL 2025 (annexe1). - dénominateur: Projection population DPSIS 2025 (annexe 2)						
4	Malaria I-2.1 Cas confirmés de paludisme (par microscopie ou TDR) : taux pour 1 000 personnes par an	Âge	15+	N: 96.76 D: %:	2022 NMCP database	Tchad	N: 105.83 D: %:	2025 Base de données PNLP 2025 et Projection de la population DPSIS 2025

Article	Indicateur	Catégorie	Ventilation requise	Référence	Année et source des données	Pays	Résultats (Annuels)	Année et source des données
	Commentaires du RP	En 2025, les formations sanitaires publiques, privées et les sites communautaires ont enregistré 1 077 104 cas de paludisme confirmés dans la tranche d'âge 15 ans et plus pour une population de 10177553, soit 105,83 cas de paludisme pour 1000 habitants. La proportion de cas de paludisme confirmés pour cette tranche d'âge sur le total est de 44% (1077104/2 425 178). Source de données : - numérateur: Base des données PNLP 2025 (annexe1). - dénominateur: Projection population DPSIS 2025 (annexe 2)						
5	Malaria I-2.1 Cas confirmés de paludisme (par microscopie ou TDR) : taux pour 1 000 personnes par an	Espèce	Autre espèce	N: D: %:		Tchad	N: D: %:	
	Commentaires du RP	Le système d'information ne permet pas de capter l'information sur les espèces plasmodiales. Toutefois, les recherches entomologiques effectués dans le pays ont montré que c'est le P. Falciparum qui est l'espèce majoritaire.						
6	Malaria I-2.1 Cas confirmés de paludisme (par microscopie ou TDR) : taux pour 1 000 personnes par an	Espèce	Les deux	N: D: %:		Tchad	N: D: %:	
	Commentaires du RP	Le système d'information ne permet pas de capter l'information sur les espèces plasmodiales. Toutefois, les recherches entomologiques effectués dans le pays ont montré que c'est le P. Falciparum qui est l'espèce majoritaire.						
7	Malaria I-2.1 Cas confirmés de paludisme (par microscopie ou TDR) : taux pour 1 000 personnes par an	Âge	5-14	N: 57.02 D: %:	2022 NMCP database	Tchad	N: 72.66 D: %:	2025 Base de données PNLP 2025 et Projection de la population DPSIS 2025
	Commentaires du RP	En 2025, les formations sanitaires publiques, privées et les sites communautaires ont enregistré 459 754 cas de paludisme confirmés dans la tranche d'âge 5 à 14 ans pour une population de 6 327 830, soit 72,66 cas de paludisme pour 1000 habitants. La proportion de cas de paludisme confirmés pour cette tranche d'âge sur le total est de 19% (459754/2 425 178). Source de données : - numérateur: Base des données PNLP 2025 (annexe1). - dénominateur: Projection population DPSIS 2025 (annexe 2)						
8	Malaria I-2.1 Cas confirmés de paludisme (par microscopie ou TDR) : taux pour 1 000 personnes par an	Espèce	P. falciparum	N: D: %:		Tchad	N: D: %:	
	Commentaires du RP	Le système d'information ne permet pas de capter l'information sur les espèces plasmodiales. Toutefois, les recherches entomologiques effectués dans le pays ont						

Article	Indicateur	Catégorie	Ventilation requise	Référence	Année et source des données	Pays	Résultats (Annuels)	Année et source des données
	RP	montré que c'est le P. Falciparum qui est l'espèce majoritaire.						
9	Malaria I-2.1 Cas confirmés de paludisme (par microscopie ou TDR) : taux pour 1 000 personnes par an	Espèce	P. vivax	N: D: %:		Tchad	N: D: %:	
	Commentaires du RP	Le système d'information ne permet pas de capter l'information sur les espèces plasmodiales. Toutefois, les recherches entomologiques effectués dans le pays ont montré que c'est le P. Falciparum qui est l'espèce majoritaire.						
10	Malaria I-2.1 Cas confirmés de paludisme (par microscopie ou TDR) : taux pour 1 000 personnes par an	Âge	<5	N: 18.14 D: %:	2022 NMCP database	Tchad	N: 216.29 D: %:	2025 Base de données PNL 2025 et Projection de la population DPSIS 2025
	Commentaires du RP	En 2025, les formations sanitaires publiques, privées et les sites communautaires ont enregistré 888 320 cas de paludisme confirmés chez les enfants de moins de 5 ans pour une population de 4 107 035, soit 216, 29 cas de paludisme pour 1000 habitants. La proportion de cas de paludisme confirmés pour cette tranche d'âge sur le total est de 37% (4 107 035/2 425 178). Source de données : - numérateur: Base des données PNL 2025 (annexe1). - dénominateur: Projection population DPSIS 2025 (annexe 2)						
11	Malaria I-5.1 Prévalence parasitaire : proportion de la population présentant une infection palustre	Âge	15+	N: D: %:		Tchad	N: D: %:	
	Commentaires du RP							
12	Malaria I-5.1 Prévalence parasitaire : proportion de la population présentant une infection palustre	Âge	5-14	N: D: %:		Tchad	N: D: %:	
	Commentaires du RP							
	Malaria I-5.1							

Article	Indicateur	Catégorie	Ventilation requise	Référence	Année et source des données	Pays	Résultats (Annuels)	Année et source des données
13	Prévalence parasitaire : proportion de la population présentant une infection palustre	Sexe	Homme	N: D: %:		Tchad	N: D: %:	
	Commentaires du RP							
14	Malaria I-5.1 Prévalence parasitaire : proportion de la population présentant une infection palustre	Sexe	Femme	N: D: %:		Tchad	N: D: %:	
	Commentaires du RP							
15	Malaria I-5.1 Prévalence parasitaire : proportion de la population présentant une infection palustre	Âge	<5	N: D: %:		Tchad	N: D: %:	
	Commentaires du RP							

Ventilation des résultats

Article	Indicateur	Catégorie	Ventilation requise	Référence	Année et source des données	Pays	Résultats (Annuels)	Année et source des données
---------	------------	-----------	---------------------	-----------	-----------------------------	------	---------------------	-----------------------------

Indicateurs de couverture

Article	Module	Indicateur	Pays / portée des cibles	Type de cumul	Indicateur inversé	Référence	Année et source des données	Cible (Annuels)	Résultats (Annuels)	Taux d'accomplissement (Annuels)
1	Interventions de prévention spécifiques	SPI-2.1 Pourcentage d'enfants ayant bénéficié d'une CPS complète par saison de transmission dans les zones ciblées	Tchad Geographic Subnational, less than 100% national program target	Non cumulative	Non	N: 1,117,883 D: 1,160,128 %: 96.36%	2023 SMC Report	N: 323,670.43 D: 333,680.85 %: 97%	N: 338,622 D: 356,773 %: 94.91%	97.85
	Commentaires du RP	En 2025, la campagne de chimio-prévention du paludisme saisonnier dans les zones couvertes par le PNUD a permis de dénombrier 356 773 enfants âgés de 3 à 59 mois dans 13 districts sanitaires des trois provinces couvertes par la subvention (Hadjer Lamis, du Batha et du Sila). Parmi ces enfants, 338 622 ont reçu au moins trois cycles de CPS, correspondant à une couverture de 94,91 % (338622/356773). La performance de l'indicateur est estimée à 97,85 % par rapport à la cible de 97 %, ce qui traduit une performance globalement satisfaisante, bien qu'en légère baisse soit notée par rapport aux campagnes de 2023 et 2024 qui avaient atteint une couverture de 100 %. Les principales ventilations montrent que parmi les enfants ayant reçu un traitement complet, 17 % (56 889/ 338 622) sont de la tranche d'âge de 3 à 11 mois et 83 % (281 733/338 622) à celle de 12 à 59 mois. La répartition par sexe est équilibrée, avec 51 % (172 158/338 622) de garçons et 49 % (166 464/366 622) de filles, indiquant une absence d'inégalités notables dans l'accès à la CPS. L'analyse des résultats met en évidence des disparités entre districts. Les six districts historiquement couverts par le Fonds mondial ont tous dépassé la cible de 97 %, traduisant une bonne maîtrise opérationnelle et des mécanismes de suivi bien établis. En revanche, les sept districts nouvellement intégrés en 2025, précédemment appuyés par un autre partenaire, ont enregistré des niveaux de performance inférieurs à la cible, notamment Bokoro (96%), Karal (95%), Yao (94%), Gama (93%), Mani (88%), Massaguet (84%). Les résultats affichés par ces districts expliquent l'essentiel de la baisse observée au niveau global. La performance enregistrée dans les 13 districts mis en œuvre par le PNUD, avec une couverture de 94,91 %, est comparable à celle observée dans les 13 districts couverts par l'UGP, où la couverture atteint 93,74 %. Cette proximité des résultats traduit une performance globalement homogène entre les districts, soutenue par une stratégie de suivi commune et mise en œuvre dans un contexte similaire, sous la coordination du PNLP. Ces bons résultats sont également attribuables au paiement opportun des acteurs de terrain, pour lequel le PNUD a joué un rôle clé dans le renforcement des capacités des équipes financières de l'UGP, notamment en matière de paiements mobiles. La légère baisse de performance observée en 2025 s'explique principalement par la reconfiguration des zones d'intervention intervenue dans le cadre du GC7, basée sur la charge du paludisme. Cette révision a conduit à l'intégration de nouveaux districts, nécessitant une phase d'adaptation liée au changement de partenaire de mise en œuvre et aux différences dans les stratégies de suivi. En outre, l'application des recommandations issues de l'étude de stratification du PNLP, ayant conduit à la réduction du nombre de cycles de quatre à trois dans certains districts, a eu aussi un impact sur la performance, en particulier dans les districts de Mani et de Massaguet qui ont enregistré les plus faibles résultats vu que plus le nombre de cycle est élevé, plus les enfants ont de la chance de rattraper au moins trois traitements. Enfin, l'introduction de la digitalisation dans les sept nouveaux districts qui ont utilisé pour la première fois cette technologie a entraîné un niveau d'apprentissage qui a également influencé les résultats (voir rapports de supervision de la CPS annexe 3), bien que la campagne 2025 marque une avancée majeure avec l'utilisation à 100 % des données issues de la plateforme DHIS2. Afin d'améliorer la performance générale lors de la prochaine campagne, le Programme national de lutte contre le paludisme, avec l'appui du PNUD, prévoit de renforcer le suivi de proximité dans les districts ayant enregistré une faible couverture en 2025, d'intensifier le renforcement des capacités des acteurs locaux et d'assurer un suivi rigoureux des districts appliquant un schéma à trois cycles afin de garantir que tous les enfants éligibles reçoivent l'ensemble des cycles prévus. La poursuite et la consolidation en 2026 de la digitalisation de la CPS dans l'ensemble des districts du GC7 permettront également d'améliorer la qualité, l'exhaustivité et la disponibilité en temps réel des données de couverture. Le PNUD poursuivra le renforcement des capacités des équipes de l'UGP, tant en matière de paiements mobiles que de suivi programmatique. A cet effet, les équipes de l'UGP seront intégrées aux équipes de supervision du niveau central ainsi qu'aux missions conduites par le PNUD, à travers des visites conjointes, afin d'assurer une transition harmonieuse d'ici la fin de l'année 2026. Sources: -Numérateur: Rapport CPS 2025 zone Fonds mondial (annexe 4) et Rapport PNLP S2 2025 (annexe 8) - Denominateur: Rapport CPS 2025 zone Fonds mondial (annexe 4) et Rapport PNLP S2 2025 (annexe 8)								

Indicateurs élémentaires de couverture¹

Article	Code	Indicateur	Période couverte par le rapport des résultats	Fréquence	Résultats						
					T1	T2	S1	T3	T4	S2	Annuels
1	SPI-2.1 [N]	Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une chimioprévention du paludisme saisonnier complète au cours d'une saison de transmission	01/07/2025 - 31/12/2025	Semesterly						338,622	338,622
2	SPI-2.1 [D]	Nombre d'enfants nécessitant une chimioprévention du paludisme saisonnier	01/07/2025 - 31/12/2025	Semesterly						356,773	356,773

¹ Le tableau ci-dessous présente les résultats trimestriels des indicateurs communiqués tous les trois mois, ainsi que les résultats semestriels (S1) des indicateurs communiqués tous les six mois.

Résumé des contrôles de la qualité des données

Ce tableau présente un résumé des avertissements identifiés lors des contrôles de la qualité des données, et les justifications fournies pour y remédier avant l'envoi du formulaire au Fonds mondial.

Source	Sous-section	Détails du champ	Description de l'avertissement	Justification
PR	Indicateurs des impacts et des résultats	Malaria I-5.1	Le résultat en pourcentage doit être indiqué. Veuillez saisir une valeur ou fournir une justification.	L'enquête MISS prévue pour renseigner cet indicateur n'a pas finalement eu lieu au cours de l'années 2025.
PR	Indicateurs des impacts et des résultats	Malaria I-5.1	L'année de communication de l'information pour les cibles et les résultats doit être la même. Veuillez modifier la ou les valeurs ou fournir une justification.	L'enquête MISS prévue pour renseigner cet indicateur n'a pas finalement eu lieu au cours de l'années 2025.
PR	Indicateurs élémentaires de couverture	SPI-2.1 [N]	Le résultat doit être indiqué. Veuillez saisir une valeur ou fournir une justification.	La CPS n'est mise en oeuvre qu'au second semestre. Par conséquent il n'y a pas de résultat pour la période précédente
PR	Indicateurs élémentaires de couverture	SPI-2.1 [D]	Le résultat doit être indiqué. Veuillez saisir une valeur ou fournir une justification.	La CPS n'est mise en oeuvre qu'au second semestre. Par conséquent il n'y a pas de résultat pour la période précédente
PR	Indicateurs de couverture	SPI-2.1	Le résultat en pourcentage doit être indiqué. Veuillez saisir une valeur ou fournir une justification.	La CPS n'est mise en oeuvre qu'au second semestre. Par conséquent il n'y a pas de valeur pour la période précédente
PR	Indicateurs de couverture	SPI-2.1	Ce résultat a augmenté de 50 % par rapport à la période précédente. Veuillez modifier la valeur ou fournir une justification.	La CPS n'est mise en oeuvre qu'au second semestre. Par conséquent il n'y a pas de valeur pour la période précédente

Communication de l'information financière

Rapprochement de trésorerie

Rapprochement de trésorerie du RP

1. Solde de trésorerie du RP : début de la période actuelle couverte par le rapport financier

Article	Description	Fonds ordinaires	Total	Commentaires du RP
1.1	Solde de trésorerie du RP : début de la période actuelle couverte par le rapport financier	158,162	158,162	Il s'agit du Solde de clôture communiqué par le Fonds mondial suivant correspondance GMD/AME/WCA/IF/HD/YN/2026/034 du 17 /02/2026, Objet TCD-M-UNDPP04 – Solde de trésorerie résidant dans le pays

2. Recettes de la période de mise en œuvre

Article	Description	Fonds ordinaires	Total	Commentaires du RP
2.1	Décaissements effectués directement par le Fonds mondial au profit du RP	9,577,196	9,577,196	Il s'agit du montant total des décaissements reçus du Fonds mondial sur la période janvier à décembre 2025 soit EUR 9 577 196 soit EUR 458 898 (30/01/2025) + EUR 518 089.26 (06/03/2025) + EUR 5 642 894 (11/06/2025) + EUR 2 957 314,74 (21/10/2025)
2.2	Décaissements effectués par le Fonds mondial par l'intermédiaire du mécanisme d'achat groupé / de wambo	0	0	N/A
2.3	Autres décaissements directs effectués par le Fonds mondial	0	0	N/A
2A	Décaissements totaux effectués par le Fonds mondial	9,577,196	9,577,196	Il s'agit du montant total des décaissements reçus du Fonds mondial sur la période janvier à décembre 2025 soit EUR 9 577 196 soit EUR 458 898 (30/01/2025) + EUR 518 089.26 (06/03/2025) + EUR 5 642 894 (11/06/2025) + EUR 2 957 314,74 (21/10/2025)
2.4	Intérêts crédités sur les comptes bancaires du RP	234,792	234,792	Montant des intérêts reçus durant la période du rapport soit USD 274 062,7

Article	Description	Fonds ordinaires	Total	Commentaires du RP
2.5	Recettes du RP provenant d'activités génératrices de revenu et autres revenus (p. ex. les recettes tirées de la vente d'actifs), le cas échéant	0	0	N/A
2B	Total des autres revenus du RP	234,792	234,792	N/A
2.7.1	Remboursements de tiers reçus au niveau du RP	0	0	N/A
2.7.2	Remboursements reçus des sous-réциpiendaires	0	0	N/A
2.7.3	Remboursements d'impôts perçus (p. ex. la TVA / les autres remboursements de taxes)	0	0	N/A
2.7.4	Remboursement des dépenses non conformes comptabilisées dans le compte du RP	0	0	N/A
2C	Total des remboursements reçus	0	0	N/A
2.7	Recettes totales de la période de mise en œuvre	9,811,988	9,811,988	Il s'agit du montant total des décaissements reçus du Fonds mondial sur la période janvier à décembre 2025 soit EUR 9 577 196 soit EUR 458 898 (30/01/2025) + EUR 518 089.26 (06/03/2025) + EUR 5 642 894 (11/06/2025) + EUR 2 957 314,74 (21/10/2025)+ EUR 2957314,74 (21/10/2025) + les Intérêts reçus durant la période EUR 234791,702 (USD 274 062,7)

3. Sorties de fonds de la période de mise en œuvre

Article	Description	Fonds ordinaires	Total	Commentaires du RP
3.1	Paiements du RP (y compris les avances)	2,051,490	2,051,490	Il s'agit du montant total des Dépenses réelles du PR+ les GMS sur les activités du SR+ le solde de variation des prépaiements sur la période Janvier à Dect 2025 y compris les avances et prépaiements de la période
3.2	Paiements relevant du mécanisme d'achat groupé / de wambo effectués par le Fonds mondial pour le compte du RP	0	0	N/A
3.3	Décaissements du Fonds mondial à d'autres tiers pour le compte du RP	0	0	N/A
				Il s'agit du montant total des Dépenses et décaissements

Article	Description	Fonds ordinaires	Total	Commentaires du RP
3.4	Décaissements du RP aux sous-réциpiendaires	795,823	795,823	effectués par le PR pour le compte du SR sur la période Janvier à decembre 2025
3.5	Frais bancaires appliqués aux décaissements et aux paiements pour le RP	0	0	N/A
3.6	Total des paiements et décaissements	2,847,313	2,847,313	Il s'agit du montant total des Depenses réelles du PR+ les GMS sur les activités du SR+ le solde de variation des prepalements sur la période Janvier à Dect 2025 y compris les avances et prepalements de la période + le montant total des Depenses et décaissements effectués par le PR pour le compte du SR sur la période Janvier à decembre 2025

4. Ajustements de rapprochement : (RP seulement)

Article	Description	Fonds ordinaires	Total	Commentaires du RP
4.1	Autres ajustements de rapprochement (y compris pour les précédentes périodes couvertes par le rapport financier)	0	0	N/A
4.2	Gains / pertes de change nets liés à la conversion des soldes	-237,362	-237,362	il s'agit du montant des Exchange gain on revaluation of USD cash balance
4.3	Total des ajustements de rapprochement	-237,362	-237,362	il s'agit du Solde net du tranfert et des Exchange gain on revaluation of USD cash balance

5. Solde de trésorerie du RP : fin de la période actuelle couverte par le rapport financier

Article	Description	Fonds ordinaires	Total	Commentaires du RP
5.1	Solde de trésorerie du RP	6,885,475	6,885,475	Solde de cloture au 31/12/2025 déterminé à partir des données financières calculées de la période du rapport

Soldes des états de rapprochement bancaire

Article	Description	Total	Commentaires du RP
	Solde du RP conformément aux relevés bancaires (à titre d'information)		Solde de cloture au 31/12/2025 montant US 8354918,04 converti au

Article	Description	Total	Commentaires du RP
9.1	uniquement)	7,101,680	Taux de change du 31/12/2025
9.2	Montant net du rapprochement bancaire	6,885,475	Il s'agit du solde reconcilié de la subvention au 31/12/2025 montant US 8097568,12 converti au Taux de change du 31/12/202
9.3	Écart entre le solde du relevé bancaire et le solde de trésorerie du RP	216,206	Ajustement de la balance de trésorerie de 254,359.55 USD soit 216,205.62 converti au taux de change UNORE de \$ 1 = EUR 0.850, au 31/12/2025, issue du CPFR au 31/12/2025
9.4	Écart entre le solde des états de rapprochement bancaire et le solde de trésorerie du RP	0	N/A

Avances ouvertes

Financement ordinaire

Article	Description	Avances des sous-réциpiendaires	Avances d'achat du RP (mécanisme d'achat groupé / wambo seulement)	Autres avances du RP (Service pharmaceutique mondial, paiements anticipés, etc.)	Commentaires du RP
6.1	Avances ouvertes au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	0	0	0	N/A
6.2	Décassements effectués par l'intermédiaire du mécanisme d'achat groupé / de wambo		0		
6.3	Autres décaissements directs effectués par le Fonds mondial			0	
6.4	Décassements au profit des sous-réциpiendaires et d'autres fournisseurs	795,823		232,021	PR prepayment Liquidation
6.5	Moins : la valeur des biens et des services livrés par rapport aux avances ouvertes	795,823	0	3,069	SR prepayment Liquidation
6.6	Autres recettes des sous-réциpiendaires	0			
6.7	Remboursements des sous-réциpiendaires	0			
6.9	Gains / (pertes) de change nets liés à la conversion des soldes	0			
6.8	Avances ouvertes à la fin de la période actuelle couverte par le rapport financier	0	0	228,952	

Rapprochement de la trésorerie des sous-réциpiendaires

Financement ordinaire

Article	(1) Nom du sous - réциpiendaire	(2) Dépenses cumulées du sous - réциpiendaire pour les précédentes périodes couvertes par le rapport financier au niveau du RP	(3) Avances ouvertes du sous - réциpiendaire pour la période couverte par le rapport financier au niveau du RP	(4) Décaissements effectués par le RP ou directement par le Fonds mondial pendant la période actuelle couverte par le rapport financier	(5) Autres revenus pendant la période actuelle couverte par le rapport financier	(6) Dépenses validées par le RP pendant la période actuelle couverte par le rapport financier	(7) Remboursements reçus du sous - réциpiendaire	(11) Gains / (pertes) de change nets liés à la conversion des soldes	(8) Avances ouvertes du sous - réциpiendaire à la clôture au niveau du RP	(9) Solde réel de la trésorerie du sous - réциpiendaire (le cas échéant)	(10) Écarts par rapport aux soldes du sous - réциpiendaire
1	Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)	0	0	795,823	0	795,823	0	0	0	0	0
	Commentaires du RP	SR sous ZCP									
Totaux		0	0	795,823	0	795,823	0	0	0	0	0

Engagements et obligations

Financement ordinaire

Article	Description	Période précédente couverte par le rapport financier	Période actuelle couverte par le rapport financier	Commentaires du RP
7.1a	Total des engagements financiers du RP	0	6,906	Liste des Commitments du PR au 31/12/2025
7.1b	Total des engagements financiers des sous-réциpiendaires	0	0	N/A
7.2a	Obligations financières du RP		2,894,637	Liste des obligations du PR au 31/12/2025
7.2b	Obligations financières des sous-réциpiendaires		0	N/A
7.2c	Indemnités de fin de contrat à régler		0	N/A
7.4	Total des obligations et engagements financiers		2,901,543	Montant total des obligations au 31/12/2025

Liste des engagements et obligations

Financement ordinaire

A. Engagements financiers

Article	Nom du module	Détails de l'intervention	Description de l'activité	Entrée de coûts	Entités de mise en œuvre	Type d'entité de mise en œuvre	Montant dans la devise de la période	Date de livraison	Commentaires du RP
1	Lutte antivectorielle	Moustiquaires imprégnées d'insecticide - campagne de masse: universelle	Quality Control of Interceptor G2 (Alpha-Cypermethrin + Chlorfenapyr) LLINsQuality Control of PermaNet Dual (Deltamethrin+ Chlorfenapyr) LLINs	7.2 Coûts de fret et d'assurance	United Nations Development Programme	PR	489,386	31-Déc-2025	RAS
2	Lutte antivectorielle	Moustiquaires imprégnées d'insecticide - campagne de masse: universelle	Acquisition des data	11.1 Coûts liés au bureaux	United Nations Development Programme	PR	2,012	31-Déc-2025	RAS
Total							491,398		

B. Obligations financières

Article	Nom du module	Détails de l'intervention	Description de l'activité	Entrée de coûts	Entités de mise en œuvre	Type d'entité de mise en œuvre	Montant dans la devise de la période	Date de livraison	Commentaires du RP
1	Lutte antivectorielle	Moustiquaires imprégnées d'insecticide - campagne de masse: universelle	Entretien mobile 100C 192 CT	2.4 Indemnités journalières liés à la sensibilisation/ transport/réunion/ et autres coût	United Nations Development Programme	PR	122	10-Févr-2026	prestation du cabinet en cours
		Moustiquaires							

Article	Nom du module	Détails de l'intervention	Description de l'activité	Entrée de coûts	Entités de mise en œuvre	Type d'entité de mise en œuvre	Montant dans la devise de la période	Date de livraison	Commentaires du RP
2	Lutte antivectorielle	imprégnées d'insecticide - campagne de masse: universelle	Fret et assurance des MILDA pour la CDM	7.2 Coûts de fret et d'assurance	United Nations Development Programme	PR	1,949,568	31-Mars-2026	Les livraisons des moustiquaires sont toujours en cours.
3	Lutte antivectorielle	Moustiquaires imprégnées d'insecticide - campagne de masse: universelle	Recrutement d'un Consultant (Biomedical Engineer) to "Support the implementation of the health procurement project funded by the Islamic Development Bank Development in Chad".	11.1 Coûts liés au bureaux	United Nations Development Programme	PR	300	19-Févr-2026	RAS
4	Lutte antivectorielle	Moustiquaires imprégnées d'insecticide - campagne de masse: universelle	Sélection d'un cabinet/bureau d'études international pour le recrutement du personnel de l'Unité de Gestion des Projets (UGP) du Ministère de la Santé Publique et de la Prévention	3.4 Autres services professionnels externes	United Nations Development Programme	PR	1,925	11-Mars-2026	prestation du cabinet en cours
5	Lutte antivectorielle	Moustiquaires imprégnées d'insecticide - campagne de masse: universelle	Recrutement d'un Consultant to "Support the implementation of the health procurement project funded	3.4 Autres services professionnels externes	United Nations Development	PR	40,365	31-Mars-2026	prestation du cabinet en cours
		Moustiquaires imprégnées d'insecticide -	Acquisition et transport des tablettes CDM						

Article	Nom du module	Détails de l'intervention	Description de l'activité	Entrée de coûts	Entités de mise en œuvre	Type d'entité de mise en œuvre	Montant dans la devise de la période	Date de livraison	Commentaires du RP
6	Lutte antivectorielle	campagne de masse: universelle	2026	9.1 Matériel informatique, ordinateurs, logiciel et applications	United Nations Development	PR	550,780	15-Mars-2026	Les livraisons des tablettes en cours
7	Lutte antivectorielle	Moustiquaires imprégnées d'insecticide - campagne de masse: universelle	Pre-shipment inspection and sampling in Thailand & India	7.2 Coûts de fret et d'assurance	United Nations Development	PR	486	11-Mars-2026	La reception est faite mais la facture definitive n'est pas fournie par le prestataire après plusieurs relances mais Grace fera le suivi.
8	Lutte antivectorielle	Moustiquaires imprégnées d'insecticide - campagne de masse: universelle	Pre-shipment inspection and sampling in Thailand & India	7.2 Coûts de fret et d'assurance	United Nations Development	PR	4,891	12-Mars-2026	Les réceptions sont en cours avant liquidation des Factures
9	Lutte antivectorielle	Moustiquaires imprégnées d'insecticide - campagne de masse: universelle	Sélection d'un cabinet/bureau d'études international pour le recrutement du personnel de l'Unité de Gestion des Projets (UGP) du Ministère de la Santé Publique et de la Prévention	11.4 Autres coûts liés à la gestion du programme	United Nations Development	PR	46,550	04-Avr-2026	Les réceptions sont en cours avant liquidation des Factures
10	Interventions de prévention spécifiques	Chimioprévention du paludisme durable	Atelier de formation des techniciens en digitalisation pour la CDM	2.1 Indemnités journalières liés à la formation/transports/autres coûts	Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)	SR	8,908	24-Févr-2026	Les réceptions sont en cours avant liquidation des Factures
11	Lutte antivectorielle	Moustiquaires imprégnées d'insecticide - campagne de masse: universelle	Acquisition des data	10.1 Supports imprimés (formulaires, livres, directives, brochure, dépliants...)	United Nations Development	PR	240	27-Mars-2026	Les réceptions sont en cours avant liquidation des Factures

Article	Nom du module	Détails de l'intervention	Description de l'activité	Entrée de coûts	Entités de mise en œuvre	Type d'entité de mise en œuvre	Montant dans la devise de la période	Date de livraison	Commentaires du RP
12	Lutte antivectorielle	Moustiquaires imprégnées d'insecticide - campagne de masse: universelle	Recrutement d'un cabinet pour le monitoring du dénombrement 5% de la CDM 2025	2.3 Indemnités journalières liés à la supervision/transport/autres coût	United Nations Development	PR	101,134	30-Sept-2026	La mission de ce cabinet s'étend sur une durée de 8 mois la reception definitive est prevue en Aout 2026
13	Gestion de programme	Gestion des subventions	GMS	11.3 Recouvrement des coûts indirects (RCI) - axé sur le pourcentage	United Nations Development	PR	189,369	31-Mars-2026	Les réceptions sont en cours avant liquidation des Factures
Total							2,894,637		

Rapport sur les dépenses

Financement ordinaire

A. Ventilation par élément de coût

		Période			
	Totaux	11,107,097	2,625,267	8,481,830	24%
Article	Entrée de coûts	Budget pour l'année actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses pour la période actuelle couverte par le rapport financier	Écart budget – dépenses pour la période en cours	Taux d'absorption
1.1	Salaires - gestion du programme	458,232	650,750	-192,518	142%
2.1	Indemnités journalières liés à la formation/transports/autres coûts	43,535	101,879	-58,344	234%
2.3	Indemnités journalières liés à la supervision/transport/autres coût	95,680	67,623	28,057	70.7%
2.4	Indemnités journalières liés à la sensibilisation/ transport/réunion/ et autres coût	355,483	210,460	145,023	59.2%
2.5	Autres coûts de transport	343,576	323,274	20,303	94.1%
3.1	Honoraires liés à l'assistance technique / Consultants	169,572	59,615	109,957	35.2%
3.3	Honoraires des auditeurs externes	10,065	0	10,065	0%
3.4	Autres services professionnels externes	230,458	4,170	226,289	1.8%
4.3	Antipaludéens	390,834	316,866	73,968	81.1%
5.1	Moustiquaires imprégnées d'insecticide (MIIL/MII)	4	0	4	0%
7.1	coût d'agent et de manutention	11,725	9,506	2,219	81.1%
7.2	Coûts de fret et d'assurance	3,912,196	461,573	3,450,623	11.8%
7.3	Coûts d'entreposage et de stockage	19,776	12,681	7,095	64.1%

		Période			
	Totaux	11,107,097	2,625,267	8,481,830	24%
Article	Entrée de coûts	Budget pour l'année actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses pour la période actuelle couverte par le rapport financier	Écart budget – dépenses pour la période en cours	Taux d'absorption
7.4	Coûts de distribution dans le pays	2,975,240	6,689	2,968,551	.2%
7.5	Coûts liés à l'assurance de la qualité et au contrôle de la qualité (AQ/CQ)	71,338	0	71,338	0%
7.6	Dédouanement lié à la GAS	316,013	0	316,013	0%
9.1	Matériel informatique, ordinateurs, logiciel et applications	649,539	8,282	641,257	1.3%
9.2	Véhicules	0	0	0	N/A
9.3	Autre équipement non sanitaire	35,721	0	35,721	0%
10.1	Supports imprimés (formulaires, livres, directives, brochure, dépliants...)	169,979	51,549	118,429	30.3%
10.2	Spots et programmes télévisés/radiodiffusés	1,982	0	1,982	0%
10.3	Coût du matériel promotionnel (t-shirts, tasses, épinglettes...) et d'autres supports de communication et publications	60,608	52,970	7,637	87.4%
11.1	Coûts liés au bureaux	46,396	104,407	-58,011	225%
11.3	Recouvrement des coûts indirects (RCI) - axé sur le pourcentage	724,199	173,111	551,088	23.9%
11.4	Autres coûts liés à la gestion du programme	14,948	9,863	5,084	66%
13.6	Incitations - en établissement, notamment le personnel médical et autres prestataires de services	0	0	0	N/A

		Période cumulée couverte par le rapport financier								
	Totaux	0	0	11,107,097	2,625,267	8,481,830	24%	0	0	8,481,830
Article	Entrée de coûts	Dépenses cumulées déclarées par le RP jusqu'au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses cumulées validées par le Fonds mondial jusqu'au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	Budget cumulé jusqu'à la fin de l'année actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses cumulées à la fin de la période actuelle couverte par le rapport financier	Écart budget – dépenses	Absorption	Économies à réinvestir	Activités retardées	Autres écarts
1.1	Salaires - gestion du programme	0	0	458,232	650,750	-192,518	142%	0	0	-192,518
	Commentaires du RP	L'écart résulte d'un dépassement de coût en rapport avec le recrutement de l'expert PSM qui a rejoint l'équipe du projet le 01 Octobre alors que son salaire est prévu en T1, T2, T3 2026								
2.1	Indemnités journalières liés à la formation/transports/autres coûts	0	0	43,535	101,879	-58,344	234%	0	0	-58,344
	Commentaires du RP	L'écart résulte d'un dépassement de coût en rapport avec certaines activités de la CDM qui ont été anticipées								
2.3	Indemnités journalières liés à la supervision/transport/autres coût	0	0	95,680	67,623	28,057	70.7%	0	0	28,057
	Commentaires du RP	L'écart est dû aux missions de supervision de la CDM dont la plus part est planifiée en 2026								
2.4	Indemnités journalières liés à la sensibilisation/transport/réunion/ et autres coût	0	0	355,483	210,460	145,023	59.2%	0	0	145,023
	Commentaires du RP	L'écart est dû aux missions et organisation des ateliers de la CDM dont la plus part est planifiée en 2026								
2.5	Autres coûts de transport	0	0	343,576	323,274	20,303	94.1%	0	0	20,303

		Période cumulée couverte par le rapport financier								
	Totaux	0	0	11,107,097	2,625,267	8,481,830	24%	0	0	8,481,830
Article	Entrée de coûts	Dépenses cumulées déclarées par le RP jusqu'au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses cumulées validées par le Fonds mondial jusqu'au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	Budget cumulé jusqu'à la fin de l'année actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses cumulées à la fin de la période actuelle couverte par le rapport financier	Écart budget – dépenses	Absorption	Économies à réinvestir	Activités retardées	Autres écarts
	Commentaires du RP	L'écart est dû aux paiements des frais de déplacement de la CDM dont la plus part est planifiée en 2026								
3.1	Honoraires liés à l'assistance technique / Consultants	0	0	169,572	59,615	109,957	35.2%	0	0	109,957
	Commentaires du RP	L'écart résulte du non paiement de l'assistance technique dont la plus part est planifiée en 2026								
3.3	Honoraires des auditeurs externes	0	0	10,065	0	10,065	0%	0	0	10,065
	Commentaires du RP	L'écart résulte du non paiement de l'audit HACT FY25 qui est encore en cours de réalisation								
3.4	Autres services professionnels externes	0	0	230,458	4,170	226,289	1.8%	0	0	226,289
	Commentaires du RP	Il s'agit des recrutements de l'AT pour la mise en place d'une plate forme pour la digitalisation de la CDM2026; la contractualisation d'un cabinet pour le recrutement du personnel de l'UGP dont les paiements seront effectués en 2026								
4.3	Antipaludéens	0	0	390,834	316,866	73,968	81.1%	0	0	73,968
	Commentaires du RP	L' écart résulte d'une économie réalisée sur l'achat des médicaments de la CPS 2025								
5.1	Moustiquaires imprégnées d'insecticide (MIIL/MII)	0	0	4	0	4	0%	0	0	4
	Commentaires du RP	N/A								
	coût d'agent et de									

		Période cumulée couverte par le rapport financier								
	Totaux	0	0	11,107,097	2,625,267	8,481,830	24%	0	0	8,481,830
Article	Entrée de coûts	Dépenses cumulées déclarées par le RP jusqu'au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses cumulées validées par le Fonds mondial jusqu'au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	Budget cumulé jusqu'à la fin de l'année actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses cumulées à la fin de la période actuelle couverte par le rapport financier	Écart budget – dépenses	Absorption	Économies à réinvestir	Activités retardées	Autres écarts
7.1	manutention	0	0	11,725	9,506	2,219	81.1%	0	0	2,219
	Commentaires du RP	L' écart resulte d'une économie réalisée sur le paiement de l'agent d'approvisionnement de l'achat des médicaments de la CPS 2025								
7.2	Coûts de fret et d'assurance	0	0	3,912,196	461,573	3,450,623	11.8%	0	0	3,450,623
	Commentaires du RP	Cet écart represente le Coût de transport fret Assurance pour l'acquisition des intants (MILDA et Médicaments CPS) dont les MILDA qui ne sont pas entièrement receptionnées								
7.3	Coûts d'entreposage et de stockage	0	0	19,776	12,681	7,095	64.1%	0	0	7,095
	Commentaires du RP	L' écart resulte d'une économie réalisée sur Warehouse and Storage Costs de l'achat des médicaments de la CPS 2025								
7.4	Coûts de distribution dans le pays	0	0	2,975,240	6,689	2,968,551	.2%	0	0	2,968,551
	Commentaires du RP	Cet écart represente le Coût de stokage et distribution ddes MILDA pour la CDM 2026 Contrat WFP								
7.5	Coûts liés à l'assurance de la qualité et au contrôle de la qualité (AQ/CQ)	0	0	71,338	0	71,338	0%	0	0	71,338
	Commentaires du RP	Cet écart représente le coût de l'assurance Qualité								
7.6	Dédouanement lié à la GAS	0	0	316,013	0	316,013	0%	0	0	316,013

		Période cumulée couverte par le rapport financier								
	Totaux	0	0	11,107,097	2,625,267	8,481,830	24%	0	0	8,481,830
Article	Entrée de coûts	Dépenses cumulées déclarées par le RP jusqu'au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses cumulées validées par le Fonds mondial jusqu'au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	Budget cumulé jusqu'à la fin de l'année actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses cumulées à la fin de la période actuelle couverte par le rapport financier	Écart budget – dépenses	Absorption	Économies à réinvestir	Activités retardées	Autres écarts
	Commentaires du RP	L' écart resulte 7.6 PSM Customs Clearance de l'achat des intrants								
9.1	Matériel informatique, ordinateurs, logiciel et applications	0	0	649,539	8,282	641,257	1.3%	0	0	641,257
	Commentaires du RP	Cet écart represente le Coût de des tablettes et Power Bank								
9.2	Véhicules	0	0	0	0	0	N/A	0	0	0
	Commentaires du RP	N/A								
9.3	Autre équipement non sanitaire	0	0	35,721	0	35,721	0%	0	0	35,721
	Commentaires du RP	L'écart représente les coût du materiels pour la mise en œuvre de la CDM 2026 dont les paiement sont faits en 2026								
10.1	Supports imprimés (formulaires, livres, directives, brochure, dépliants...)	0	0	169,979	51,549	118,429	30.3%	0	0	118,429
	Commentaires du RP	L'écart représente les coûts de reproduction des guides de formation de la campagne								
10.2	Spots et programmes télévisés/radiodiffusés	0	0	1,982	0	1,982	0%	0	0	1,982
	Commentaires du RP	L'écart représente les coûts de production des spots radio, TV en cours de réalisation								

		Période cumulée couverte par le rapport financier								
	Totaux	0	0	11,107,097	2,625,267	8,481,830	24%	0	0	8,481,830
Article	Entrée de coûts	Dépenses cumulées déclarées par le RP jusqu'au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses cumulées validées par le Fonds mondial jusqu'au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	Budget cumulé jusqu'à la fin de l'année actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses cumulées à la fin de la période actuelle couverte par le rapport financier	Écart budget – dépenses	Absorption	Économies à réinvestir	Activités retardées	Autres écarts
10.3	Coût du matériel promotionnel (t-shirts, tasses, épinglettes...) et d'autres supports de communication et publications	0	0	60,608	52,970	7,637	87.4%	0	0	7,637
	Commentaires du RP	L'écart représente les coûts de production du matériel promotionnel nde la CDM 2026 en cours de réalisation								
11.1	Coûts liés au bureaux	0	0	46,396	104,407	-58,011	225%	0	0	-58,011
	Commentaires du RP	L'écart est lié au coût de fonctionnement qui sont élevés pour les raisons suivantes: -Une sous budgétisation initiale lors des negociations -les coûts d'entretien de plus élevés de vehicules en raison de meur ammortisement - les coûts des missions qui sont plus elevées que prevus à cause de l'obligation de mobiliser simultanement 2 vehicules pour les déplacements dans certaines provinances du Pays								
11.3	Recouvrement des coûts indirects (RCI) - axé sur le pourcentage	0	0	724,199	173,111	551,088	23.9%	0	0	551,088
	Commentaires du RP	Cet écart represente le Coût des GMS qui sont calculés directement sur les dépenses réelles								
11.4	Autres coûts liés à la gestion du programme	0	0	14,948	9,863	5,084	66%	0	0	5,084
	Commentaires du RP	Il s'agit des coûts liés à la la contractualisation d'un cabinet pour le recrutement du personnel de l'UGP dont les paiements seront effectués en 2026								
	Incitations - en établissement, notamment le personnel médical et									

		Période cumulée couverte par le rapport financier								
	Totaux	0	0	11,107,097	2,625,267	8,481,830	24%	0	0	8,481,830
Article	Entrée de coûts	Dépenses cumulées déclarées par le RP jusqu'au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses cumulées validées par le Fonds mondial jusqu'au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	Budget cumulé jusqu'à la fin de l'année actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses cumulées à la fin de la période actuelle couverte par le rapport financier	Écart budget – dépenses	Absorption	Économies à réinvestir	Activités retardées	Autres écarts
13.6	autres prestataires de services	0	0	0	0	0	N/A	0	0	0
	Commentaires du RP	N/A								

B. Ventilation par module / intervention

		Période			
	Totaux	11,107,097	2,625,267	8,481,830	24%
Module	Intervention	Budget pour l'année actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses pour la période actuelle couverte par le rapport financier	Écart budget – dépenses pour la période en cours	Taux d'absorption
Gestion de programme	Gestion des subventions	1,291,043	922,850	368,193	71.5%
Interventions de prévention spécifiques	Chimioprévention du paludisme saisonnier	1,159,384	588,740	570,645	50.8%
Lutte antivectorielle	Moustiquaires imprégnées d'insecticide - campagne de masse: universelle	8,656,670	1,113,677	7,542,993	12.9%

		Période cumulée couverte par le rapport financier								
	Totaux	0	0	11,107,097	2,625,267	8,481,830	24%	0	0	8,481,830
Module	Intervention	Dépenses cumulées déclarées par le RP jusqu'au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses cumulées validées par le Fonds mondial jusqu'au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	Budget cumulé jusqu'à la fin de l'année actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses cumulées à la fin de la période actuelle couverte par le rapport financier	Écart budget – dépenses	Absorption	Économies à réinvestir	Activités retardées	Autres écarts
Gestion de programme	Gestion des subventions	0	0	1,291,043	922,850	368,193	71.5%	0	0	368,193
		Commentaires du RP	Cet écart inclus les budget prevus pour le recrutements de l'AT pour la mise en place d'une plate forme pour la digitalisation de la CDM2026; la contractualisation d'un cabinet pour le recrutement du personnel de l'UGP, l'audit HACT FY25 qui est encore en cours de réalisation ainsi que les GMS associés							
Interventions de prévention spécifiques	Chimioprévention du paludisme saisonnier	0	0	1,159,384	588,740	570,645	50.8%	0	0	570,645
		Commentaires du RP	Cet écart represente les Coûts non payés de certaines activités de la CDM (fret Assurance pour l'acquisition des instants ; distribution Intérieur par le PAM)							
Lutte antivectorielle	Moustiquaires imprégnées d'insecticide - campagne de masse: universelle	0	0	8,656,670	1,113,677	7,542,993	12.9%	0	0	7,542,993
		Commentaires du RP	N/A							

C. Ventilation par entité de mise en œuvre

		Période			
	Totaux	11,107,097	2,625,267	8,481,830	24%
Entité de mise en œuvre	Type d'entité de mise en œuvre	Budget pour l'année actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses pour la période actuelle couverte par le rapport financier	Écart budget – dépenses pour la période en cours	Taux d'absorption
United Nations Development Programme	MO-UNDP	10,149,801	1,829,444	8,320,357	18%
Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)	GOV-MOH	957,296	795,823	161,473	83.1%

		Période cumulée couverte par le rapport financier								
	Totaux	0	0	11,107,097	2,625,267	8,481,830	24%	0	0	8,481,830
Entité de mise en œuvre	Type d'entité de mise en œuvre	Dépenses cumulées déclarées par le RP jusqu'au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses cumulées validées par le Fonds mondial jusqu'au début de la période actuelle couverte par le rapport financier	Budget cumulé jusqu'à la fin de l'année actuelle couverte par le rapport financier	Dépenses cumulées à la fin de la période actuelle couverte par le rapport financier	Écart budget – dépenses	Absorption	Économies à réinvestir	Activités retardées	Autres écarts
United Nations Development Programme	MO-UNDP	0	0	10,149,801	1,829,444	8,320,357	18%	0	0	8,320,357
		Commentaires du RP	L'écart représente les activités de la CDM qui n'ont pas été réalisées et payées en 2026.							
Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)	GOV-MOH	0	0	957,296	795,823	161,473	83.1%	0	0	161,473
		Commentaires du RP	Cet écart représente certaines activités de la CDM planifiées pour les phases 2 et 3 dont réalisation a commencé en Janvier 2026 en raison des retards liés à la reprogrammation et re priorisation							

Recoupement – contrôles

Financement ordinaire

Recoupement

Article	Description	Récipiendaire principal		
13	Recoupement des données financières	Période	Cumulatif	Commentaires du RP
13.1	Solde de trésorerie : début de la période actuelle couverte par le rapport financier	158,162	158,162	Il s'agit du Solde de clôture communiqué par le Fonds mondial suivant correspondance GMD/AME/WCA/IF/HD/YN/2026/034 du 17 /02/2026, Objet TCD-M-UNDPP04 – Solde de trésorerie résidant dans le pays
13.2	Avances ouvertes : début de la période actuelle couverte par le rapport financier	0		N/A
13.3a	Recettes totales de la période de mise en œuvre	9,811,988	9,811,988	Il s'agit du montant total des décaissements reçus du Fonds mondial sur la période janvier à décembre 2025 soit EUR 9 577 196 soit EUR 458 898 (30/01/2025) + EUR 518 089.26 (06/03/2025) + EUR 5 642 894 (11/06/2025) + EUR 2 957 314,74 (21/10/2025)+ EUR 2957314,74 (21/10/2025) + les Intérêts reçus durant la période EUR 234791,702 (USD 274 062,7)
13.3b	Total des remboursements reçus	0	0	N/A
13.4	Total des dépenses conformément au rapport sur les dépenses du RP	-2,625,267	-2,625,267	Il s'agit du montant total des Dépenses réelles du PR+ les GMS sur les activités du SR+ le solde de variation des prepalements sur la période Janvier à Dect 2025 y compris les avances et prepalements de la période + le montant total des Dépenses et décaissements effectués par le PR pour le compte du SR sur la période Janvier à decembre 2025
13.5	Variation nette du total des engagements financiers par rapport à l'année précédente	6,906	6,906	Solde des commitments au 31/12/2025
13.6	Avances ouvertes à la fin de la période actuelle couverte par le rapport financier	-228,952	-228,952	Balance de prepalements au 31/12/2025
13.7	Total des ajustements de rapprochement	-237,362	-237,362	il s'agit du Solde net du tranfert et des Exchange gain on revaluation of USD cash balance
13.8	Solde de trésorerie de clôture attendu du RP	6,885,475	6,885,475	Solde de clôture au 31/12/2025 déterminé à partir des données financières calculées de la période du rapport
13.9	Solde de trésorerie dans le pays	6,885,475	6,885,475	Solde de clôture du CPFR au 31/12/2025 montant US 8097568,12 converti au Taux de change du 31/12/202
13.10	Écart de recoupement devant faire l'objet d'un rapprochement ou d'un remboursement de la part du RP	0	0	N/A

Article	Description	Récipiendaire principal		
		Période	Cumulatif	Commentaires du RP
13	Recoupement des données financières			
13.11	Écart de recoupement dû au revenu des sous-réceptaires			N/A
13.12	Écart de recoupement dû à des gains / pertes de change des sous-réceptaires liés à la conversion			N/A
13.13	Écart de recoupement dû à des dépenses non conformes courantes			N/A
13.14	Écart de recoupement dû à des remboursements de taxes			N/A
13.15	Autre (veuillez préciser)			N/A
13.16	Total des écarts justifiés	0	0	N/A
13.17	Total des écarts non justifiés	0	0	N/A
13.2.0	Vérification des dépenses			
13.2.1	Dépenses comptabilisées pour l'année	2,625,267		N/A
13.2.2	Dépenses cumulées selon la vérification		2,625,267	Il s'agit du montant total des dépenses cumulées PR et SR 2025
13.2.3	Dépenses cumulées telles que déclarées dans le rapport sur les dépenses		2,625,267	Il s'agit du montant total des dépenses cumulées PR et SR 2025
13.2.4	Écart		0	N/A

Rapport fiscal

Taxes acquittées et recouvrées, y compris les taxes des sous-réциpiendaires

	RP	Sous-réциpiendaire	Total
Régime d'exonération fiscale pour la subvention	Les deux	Les deux	Exonération totale

Article	Description	RP	Sous-réциpiendaire	Total
12.1	Solde des taxes non recouvrées à la fin de la période couverte par le rapport			0
12.2	Taxes acquittées pendant la période couverte par le rapport	0	0	0
12.3	Taxes recouvrées auprès des autorités fiscales pendant la période couverte par le rapport	0	0	0
12.4	Solde de clôture des taxes non encore recouvrées auprès des autorités fiscales	0	0	0
12.5	Total des taxes remboursées dans le compte de la subvention par l'entité de mise en œuvre durant la période couverte par le rapport	0	0	0
12.6	Total des taxes remboursées au Fonds mondial par l'entité de mise en œuvre durant la période couverte par le rapport	0	0	0
12.7	Solde des taxes non recouvrées à la fin de la période couverte par le rapport	0	0	0

Commentaires sur les informations fiscales
Le PNUD est Exonéré d'impôts

Dépenses non conformes**Financement ordinaire**

Article	Description	Période actuelle couverte par le rapport financier	Commentaires du RP
10.1	Dépenses non conformes validées pour la période actuelle couverte par le rapport financier		N/A

Rapport de prévision

Écart des dépenses	14,487,807	Nouveau total prévisionnel	14,487,807	Montant restant à prévoir	0
--------------------	------------	----------------------------	------------	---------------------------	---

Financement ordinaire

A. Ventilation par entrée de coûts

Totaux	17,113,074	2,625,267	14,487,807		14,487,807	100%
Entrée de coûts	Budget total de la période de mise en œuvre	Dépenses cumulées à la fin de la période actuelle couverte par le rapport financier	Écart des dépenses	Prévision A2	Prévision mise à jour jusqu'à la fin de la période de mise en œuvre	Utilisation planifiée
1.1 Salaires - gestion du programme	1,174,850	650,750	524,101	703,091	703,091	115%
2.1 Indemnités journalières liés à la formation/transports/autres coûts	891,241	101,879	789,362	855,550	855,550	107%
2.3 Indemnités journalières liés à la supervision/transport/autres coût	1,135,231	67,623	1,067,608	1,023,199	1,023,199	96%
2.4 Indemnités journalières liés à la sensibilisation/ transport/réunion/ et autres coût	1,264,025	210,460	1,053,565	1,044,005	1,044,005	99%
2.5 Autres coûts de transport	960,142	323,274	636,868	616,295	616,295	98%
3.1 Honoraires liés à l'assistance technique / Consultants	354,423	59,615	294,808	316,595	316,595	106%
3.3 Honoraires des auditeurs externes	105,682	0	105,682	105,682	105,682	100%
3.4 Autres services professionnels externes	319,228	4,170	315,058	315,058	315,058	100%
4.3 Antipaludéens	795,611	316,866	478,745	404,777	404,777	91%
5.1 Moustiquaires imprégnées d'insecticide (MIIL/MII)	4	0	4	4	4	100%
7.1 coût d'agent et de manutention	23,868	9,506	14,362	12,143	12,143	91%

Totaux	17,113,074	2,625,267	14,487,807		14,487,807	100%
Entrée de coûts	Budget total de la période de mise en œuvre	Dépenses cumulées à la fin de la période actuelle couverte par le rapport financier	Écart des dépenses	Prévision A2	Prévision mise à jour jusqu'à la fin de la période de mise en œuvre	Utilisation planifiée
7.2 Coûts de fret et d'assurance	3,972,913	461,573	3,511,340	3,277,945	3,277,945	94%
7.3 Coûts d'entreposage et de stockage	40,258	12,681	27,577	20,482	20,482	82%
7.4 Coûts de distribution dans le pays	2,995,479	6,689	2,988,790	2,975,937	2,975,937	100%
7.5 Coûts liés à l'assurance de la qualité et au contrôle de la qualité (AQ/CQ)	83,481	0	83,481	71,756	71,756	86%
7.6 Dédouanement lié à la GAS	322,085	0	322,085	318,113	318,113	99%
9.1 Matériel informatique, ordinateurs, logiciel et applications	653,767	8,282	645,485	645,485	645,485	100%
9.2 Véhicules	0	0	0	0	0	
9.3 Autre équipement non sanitaire	35,721	0	35,721	35,721	35,721	100%
10.1 Supports imprimés (formulaires, livres, directives, brochure, dépliants...)	395,101	51,549	343,552	361,668	361,668	105%
10.2 Spots et programmes télévisés/radiodiffusés	1,982	0	1,982	1,982	1,982	100%
10.3 Coût du matériel promotionnel (t-shirts, tasses, épinglettes...) et d'autres supports de communication et publications	121,215	52,970	68,245	60,608	60,608	94%
11.1 Coûts liés au bureaux	109,704	104,407	5,297	65,792	65,792	155%
11.3 Recouvrement des coûts indirects (RCI) - axé sur le pourcentage	1,119,547	173,111	946,436	946,436	946,436	100%
11.4 Autres coûts liés à la gestion du programme	178,273	9,863	168,410	250,241	250,241	146%
13.6 Incitations - en établissement, notamment le personnel médical et autres prestataires de services	59,242	0	59,242	59,242	59,242	100%

B. Ventilation par module / intervention

		Prévision					
	Totaux	17,113,074	2,625,267	14,487,807	14,487,807	14,487,807	100%
Module	Intervention	Budget total de la période de mise en œuvre	Dépenses cumulées à la fin de la période actuelle couverte par le rapport financier	Écart des dépenses	Prévision A2	Prévision mise à jour jusqu'à la fin de la période de mise en œuvre	Utilisation planifiée
Gestion de programme	Gestion des subventions	2,614,142	922,850	1,691,292	2,012,608	2,012,608	112%
Interventions de prévention spécifiques	Chimioprévention du paludisme saisonnier	2,395,808	588,740	1,807,068	11,229,868	11,229,868	493%
Lutte antivectorielle	Moustiquaires imprégnées d'insecticide - campagne de masse: universelle	12,103,124	1,113,677	10,989,447	1,245,331	1,245,331	19%

C. Ventilation par entité de mise en œuvre

		Prévision					
	Totaux	17,113,074	2,625,267	14,487,807	14,487,807	14,487,807	100%
Entité de mise en œuvre	Type d'entité de mise en œuvre	Budget total de la période de mise en œuvre	Dépenses cumulées à la fin de la période actuelle couverte par le rapport financier	Écart des dépenses	Prévision A2	Prévision mise à jour jusqu'à la fin de la période de mise en œuvre	Utilisation planifiée
Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)	GOV-MOH	4,160,126	795,823	3,364,303	11,112,778	11,112,778	286%
United Nations Development Programme	MO-UNDP	12,952,948	1,829,444	11,123,504	3,375,029	3,375,029	40%

Validation du total général	Ok	Ok	Ok	WARNING - Sum of the three tables not matching	Ok
-----------------------------	----	----	----	--	----

Section 6 : Demande de décaissement

Demande de décaissement – Période d'exécution	Date de début :	01-Janv-2026	Date de fin :	31-Déc-2026
Devise de la période de mise en œuvre	EUR			

Total des dépenses de trésorerie nettes prévues par le RP pour la prochaine période couverte par le rapport financier (immédiatement après la période actuelle couverte par le rapport sur les résultats actuels)

Financement ordinaire

Trimestre de mise en œuvre	Période d'exécution				Total pour la période d'exécution	À ventiler	Période additionnelle		Total pour la période additionnelle	TOTAL
	01-Janv-2026 à 31-Déc-2026						à	à		
Budget approuvé	6,005,977				6,005,977		0		0	6,005,977
Prévision nette des engagements	9,619,139	1,622,889	1,622,889	1,622,889	14,487,807	0			0	14,487,807
Liquidation des engagements	6,906	0	0	0	6,906	0			0	6,906
Total prévisionne	9,626,045	1,622,889	1,622,889	1,622,889	14,494,713		0	0	0	14,494,713
Solde de trésorerie à la fin de la période actuelle de communication des données financières couverte par le rapport sur les résultats actuels	6,885,475									
Avances ouvertes à la fin de la										

Trimestre de mise en œuvre	Période d'exécution				Total pour la période d'exécution	À ventiler	Période additionnelle		Total pour la période additionnelle	TOTAL
	01-Janv-2026 à 31-Déc-2026						à	à		
période actuelle couverte par le rapport financier	228,952									
Fonds en transit pour la période actuelle de communication des données financières (décaissements au RP)	0									
Fonds en transit pour la période actuelle de communication des données financières (décaissements à des tiers)	0									
Fonds en transit après la période actuelle de communication des données financières (décaissements au RP)	0									
Fonds en transit après la période actuelle de communication des données financières (décaissements à des tiers)	0									
Demande de décaissement	2,511,618	1,622,889	1,622,889	1,622,889	7,380,286		0	0	0	7,380,286

Trimestre de mise en œuvre	Période d'exécution				Total pour la période d'exécution	Période additionnelle			
	01-Janv-2026 à 31-Déc-2026					à	à	Total pour la période additionnelle	TOTAL
Décaissements prévus au RP	2,511,618	1,622,889	1,622,889	1,622,889	7,380,286			0	
Décaissements prévus relevant du mécanisme d'achat groupé/de Wambo.org	0	0	0	0	0			0	
Décaissements directs prévus par entité	0	0	0	0	0	0	0	0	
Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)	0	0	0	0	0			0	
Demande de décaissement	2,511,618	1,622,889	1,622,889	1,622,889	7,380,286	0	0	0	7,380,286

Explication du RP concernant tout écart significatif entre les montants prévus et les montants figurant dans les budgets approuvés. Veuillez préciser les principaux facteurs et les montants connexes qui représentent des facteurs d'écart majeurs.

La planification n'a pas connu de modification

Résumé des contrôles de la qualité des données

Ce tableau présente un résumé des avertissements identifiés lors des contrôles de la qualité des données, et les justifications fournies pour y remédier avant l'envoi du formulaire au Fonds mondial.

Source	Sous-section	Détails du champ	Description de l'avertissement	Justification
PR	Rapprochement de la trésorerie	2.5	La valeur saisie pour un ou plusieurs articles est inférieure à celle validée au cours de la période précédente pour le(s) même(s) article(s). Veuillez modifier cette valeur ou la justifier.	Des ajustements ont été fait pour reclassifier les dépenses .
PR	Rapprochement de la trésorerie des sous-réциpiendaires	HTM	Le montant communiqué pour l'article no 6 « Dépenses validées par le RP au cours de la période actuelle couverte par le rapport financier » n'est pas identique aux dépenses communiquées pour les sous-réциpiendaires dans l'onglet « Dépenses détaillées ». Veuillez modifier la ou les valeurs ou fournir une justification.	La subvention a commencé en Janvier 2025.

Rapports sur la gestion des achats et de l'approvisionnement et la gestion de la subvention

Produits de santé

A. Rapport sur les prix et la qualité

Réciplendaire principal
Non
Commentaires du RP
En octobre 2024, le PNUD a initié le processus d'acquisition des médicaments pour la campagne CPS de l'année 2025. Cependant, les informations relatives aux expéditions de médicaments de la CPS 2025, reçues vers fin juin 2025 avant la prise de fonction du nouveau PSM, n'ont pas été enregistrées dans le système PQR du Fonds Mondial. Une demande d'accès au système PQR sera adressée au Fonds Mondial afin de permettre l'enregistrement ultérieur de ces données.

B. Risque de rupture de stock et de péremption

Article	Produits pharmaceutiques et produits de santé clés	Risque de péremption	Risque de rupture de stock	Commentaires du RP
1	Médicaments antipaludiques	Non	Non	
2	Moustiquaires	Non	Non	
3	Produits de diagnostic in vitro (principaux produits uniquement)	N/A	N/A	
4	Préservatifs	N/A	N/A	
5	Antirétroviraux (fournir des informations sur les principaux produits antirétroviraux utilisés pour traiter 70 % des personnes sous traitement)	N/A	N/A	
6	Médicaments antituberculeux (principales formulations de première et de deuxième lignes)	N/A	N/A	
	Fournitures de laboratoire (par exemple, CD4,			

Article	Produits pharmaceutiques et produits de santé clés	Risque de péremption	Risque de rupture de stock	Commentaires du RP
7	charge virale, cartouches...)	N/A	N/A	
8	Autres (veuillez préciser dans la colonne « commentaires »)	N/A	N/A	

F. Informations complémentaires

Commentaires du RP
À l'issue des distributions effectuées au cours des quatre cycles de la CPS 2025, un inventaire en fin 2025 des médicaments de la CPS 2025 a été réalisé, les quantités de médicaments restées non distribuées (Annexe 5) au niveau de la CPA sont présentées cidessous : Amodiaquine (as HCl)+Sulf/Pyr 75mg+250/12.5mg 3+1 dispersible tab : 1 360 B/50 Amodiaquine (as HCl)+Sulf/Pyr 150mg+500/25mg 3+1 dispersible tab : 4 341 B/50 Étant donné la longue durée de vie de ces médicaments, nous pourrions les utiliser lors de la CPS 2026.

Gestion des subventions et des risques

A. Exigences liées à la subvention

Article	Exigences liées à la subvention	État d'avancement	Commentaires du RP
1	To the extent consistent with and without prejudice to the Framework Agreement and, in particular, Article 2 of the UNDP-Global Fund Grant Regulations, the Principal Recipient shall be guided by the Global Fund Guidelines for Grant Budgeting (2023, as amended from time to time, available at the Global Fund's Internet site) in the budgeting of the Grant.	Mesures en cours	Le budget initial du GC7 de même que celui de la reprogrammation (CDM) et de la priorisation ont été effectivement établis selon les lignes directrices du fonds mondial pour l'établissement des budgets des subventions.
2	Personal Data. (1) Principles. Program Activities are expected to respect the following principles and rights ("Data Protection Principles"): (a) Information that could be used to identify a natural person ("Personal Data") will be: (i) processed lawfully, fairly and transparently; (ii) collected for specified, explicit and legitimate purposes and not further processed in a manner not compatible with those purposes; (iii) adequate, relevant and limited to what is necessary for the purposes for which they are processed; (iv) accurate and, where necessary, kept up to date; (v) kept in a form which permits identification of the individuals for no longer than is necessary for the purposes for which the Personal Data is processed; and (vi) processed in a manner that ensures appropriate security of the Personal Data; and (b) Natural persons are afforded, where relevant, the right to information about Personal Data that is processed; the right to access and rectify or erase Personal Data; the right to data portability; the right to confidentiality of electronic communications; and the right to object to processing. (2) Limitations. Where collection and processing of Personal Data is required in order to implement Program Activities, whether by the Principal Recipient, a Sub-recipient, or Supplier, the Principal Recipient should respect the Data Protection Principles: (a) to the extent that doing so does not violate or conflict with any law and/or policy applicable to it; and (b) subject to the Principal Recipient balancing the Data Protection Principles with other fundamental rights in accordance with the principle of proportionality, taking into account the risks to the rights and freedoms of natural persons. (3) The Global Fund may collect or seek to collect data, and it is possible that such data may contain Personal Data. Prior to collection and at all times thereafter, the Principal Recipient shall take all necessary actions to ensure that the transfer of such information to the Global Fund does not violate any law or regulation applicable to the Principal Recipient.	Mesure adaptée	Le PNUD continue à se conformer à cette disposition qui correspond à ses procédures internes de protection des données personnelles (https://popp.undp.org/document/personal-data-protection-and-privacy-policy)
	Under Article 3 of the UNDP-Global Fund Grant Regulations, the "Grant" consists of "funds as stated in the relevant Grant Confirmation together with any funds previously granted by the Global Fund to the Principal Recipient for the Program". In this regard, please note that where the Global Fund has		Le projet a intégré dans tous les contrats avec ses sous-bénéficiaires et fournisseurs non onusiens des clauses spécifiques d'indemnisation en aval conformes aux exigences du Fonds mondial et à l'article 28 du Règlement des subventions PNUD-Fonds mondial. Ces

Article	Exigences liées à la subvention	État d'avancement	Commentaires du RP
3	approved the use under the current Grant Confirmation of grant funds disbursed to the Principal Recipient under a previous Grant Agreement for the Program ("Previously Disbursed Grant Funds"), the Global Fund may reduce the amount of Grant Funds that remains uncommitted set forth in Section 3.6 of the Grant Confirmation by the amount of any Previously Disbursed Grant Funds, upon written notification to the Principal Recipient.	Mesures en cours	clauses prévoient que les parties contractantes défendent, indemnisent et dégagent de toute responsabilité le Fonds mondial, ses administrateurs, dirigeants, employés, agents et sous-traitants pour toute perte, réclamation, action ou dommage résultant d'actes ou omissions liés à la mise en œuvre du programme. Le Bénéficiaire principal s'assure également que ces obligations sont juridiquement exécutoires et, le cas échéant, procède à la cession des droits pertinents au Fonds mondial, conformément à la législation applicable
4	Downstream Indemnity : 1/ Without prejudice to Article 28 of the UNDP-Global Fund Grant Regulations and this Grant Agreement, the Principal Recipient shall ensure through the inclusion and enforcement of contractual obligations in all relevant contracts, that its Sub-recipients and suppliers that are not a United Nations entity, shall defend, indemnify and hold harmless the Global Fund, its directors, officers and employees and any of the Global Fund's agents and contractors from and against: a. any and all losses of the Global Fund, its directors, officers and employees; and b. any and all claims, liabilities, actual or contingent suits, actions (including charges, disbursements and reasonable fees of counsel), proceedings, damages, expenses and obligations of any kind that may be incurred by the Global Fund or asserted against the Global Fund, its directors, officers and employees by or on behalf of any person on account of, based or resulting from, arising out of (or which may be claimed to arise out of) the acts or omissions of the Sub-recipient or supplier, and any of their agents, employees, assignees, transferees, delegees or successors ("Covered Acts or Omissions"). For the avoidance of doubt, Covered Acts or Omissions include the publication or dissemination of any information derived from or related to the implementation of the Program, including without limitation, the Global Fund's: (i) determination of compliance with the Grant Agreement (including any downstream obligations contained therein) by the Principal Recipient, any Sub-recipient or supplier and any of their agents, employees, assignees, transferees, delegees or successors; and/or (ii) management actions taken in relation to the Program, the Principal Recipient, any Sub-recipient or supplier and any of their agents, employees, assignees, transferees, delegees or successors. 2/ Without prejudice to Article 28 of the UNDP-Global Fund Grant Regulations and the Grant Agreement, the Principal Recipient shall ensure that the downstream indemnity described in Section 1 (above) is enforceable by the Global Fund, without limitation, through the assignment of relevant rights to the Global Fund, at its request and if permissible under the governing law of the relevant contract between the Principal Recipient and its Sub-recipient or supplier.	Mesure adaptée	Le PNUD applique dans ses contrats des clauses d'indemnisation obligeant fournisseurs et partenaires à indemniser le PNUD pour toute réclamation découlant de leurs actes ou omissions. Cette obligation est explicitement prévue dans les Conditions générales des contrats du PNUD et couvre l'ensemble des risques opérationnels. Dans le cadre des subventions du Fonds mondial, le PNUD s'assure également d'intégrer les clauses d'indemnisation "en aval" spécifiques exigées par le Fonds mondial, de manière à garantir que les sousbénéficiaires et fournisseurs assument pleinement leur responsabilité et protègent les intérêts du Fonds mondial, conformément à l'article 28 du Règlement des subventions UNDP-Fonds mondial.
	Conflicts of Interests; Prohibited Practices; Protection of Children's Rights For the purposes of this Grant Agreement, Article 27 of the UNDP-Global Fund Grant Regulations as set out in Annex A of the Framework Agreement shall be deleted in its entirety and replaced with the following: Article 27. CONFLICTS OF INTEREST; PROHIBITED PRACTICES; PROTECTION		

Article	Exigences liées à la subvention	État d'avancement	Commentaires du RP
	OF CHILDREN'S RIGHTS a. For each Program, the Global Fund and the Principal Recipient agree that it is important to take all necessary precautions to avoid conflicts of interest and prohibited practices and to protect children's rights (as described in this Article). To this end, and without prejudice to the terms of Articles 29 or 30 of the UNDP-Global Fund Grant Regulations, the Principal Recipient shall: i. maintain and enforce standards of conduct and fiduciary management that govern the performance of its staff, including without limitation, the prohibition of conflicts of interest and prohibited practices and the protection of children's rights, in connection with the award and administration of contracts, grants, or other benefits, consistent with the relevant policies of the Principal Recipient, including the Principal Recipient's policy provisions on conflicts of interest, the "Staff Regulations and Rules of the United Nations", "UNDP Policy against Fraud and other Corrupt Practices", the Principal Recipient's "Anti-Money Laundering and Countering the Financing of Terrorism Policy", the relevant financial regulations and rules applicable to the Principal Recipient, the Principal Recipient's procurement policies and procedures, the United Nations Convention on the Protection of the Rights of the Child and the relevant UNDP Social and Environmental Standards; ii. and cause Sub-recipients and suppliers to maintain and enforce standards of conduct and fiduciary management, including without limitation, the prohibition of conflicts of interest and prohibited practices and the protection of children's rights, consistent with the substantive requirements contained in the relevant policies of the Principal Recipient, including the Principal Recipient's policy provisions on conflicts of interest, the relevant provisions in the Principal Recipient's Financial Regulations and Rules, the United Nations Convention on the Protection of the Rights of the Child, the relevant UNDP Social and Environmental Standards, "UNDP Policy against Fraud and other Corrupt Practices", the Principal Recipient's "Anti-Money Laundering and Countering the Financing of Terrorism Policy" and other relevant Principal Recipient policies and procedures. The standards referenced in sub-paragraphs a. i) and ii) above, which the Principal Recipient represents in sub-paragraph g. i) below are materially consistent in substance and scope with the "Article 27 Global Fund policies and procedures" (as such term is defined in sub-paragraph g. i) below), shall govern the performance of the Principal Recipient and any Sub-recipient or supplier (including their staff, individual contractors, counterpart government officials), in connection with Global Fund-financed programs and the award and administration of contracts, grants, or other benefits relating thereto. b. No person affiliated with the Principal Recipient, Sub-recipient or supplier (including their staff, individual contractors, counterpart government officials) shall participate in the selection, award or administration of a contract, grant or other benefit or transaction funded by the Grant, in which the person, members of the person's immediate family or his or her business partners, or organizations controlled by or substantially involving such person, has or have a financial interest. No person affiliated with the		

Article	Exigences liées à la subvention	État d'avancement	Commentaires du RP
5	Principal Recipient, Sub-recipient or supplier (including their staff, individual contractors, counterpart government officials) shall participate in such transactions involving organizations or entities with which or whom that person is negotiating or has any arrangement concerning prospective employment. Persons affiliated with the Principal Recipient, Sub-recipient or supplier (including their staff, individual contractors, counterpart government officials) shall not solicit gratuities, favors or gifts from contractors or potential contractors. c. If the Principal Recipient has knowledge or becomes aware of any actual, apparent or potential (i) non-compliance with any of the standards referred to in this Article 27; and/or (ii) conflict between the financial interests of any person affiliated with the Principal Recipient, Sub-recipient or supplier, the CCM or, as the case may be, the RCM or RO, the LFA, or the Global Fund and that person's duties with respect to the implementation of the Program, the Principal Recipient shall immediately disclose such knowledge and awareness directly to the Global Fund. The Principal Recipient shall cause Sub-recipients and suppliers to maintain and enforce similar disclosure obligations to the Principal Recipient for onward reporting to the Global Fund. The disclosure obligations in this sub-paragraph c. are subject to, and without prejudice of, the provisions of sub-paragraphs d. and e. below. d. As applicable pursuant to the working arrangements between the independent oversight offices of the Principal Recipient and the Global Fund and consistent with its rules, policies and procedures and integrity of the investigative process, the Principal Recipient shall keep the Global Fund informed of the progress, findings and outcomes of any investigation concerning the improper use of Global Fund resources, and the OAI shall cooperate and share information with the Global Fund to the fullest extent possible, including where possible, sharing a copy of the final report with the OIG. e. For the avoidance of any doubt, and without prejudice to the terms of Articles 4.1 to 4.3 (inclusive) of the Framework Agreement and Article 16 of the UNDP-Global Fund Grant Regulations, the Global Fund reserves the right to make a determination regarding the use of Grant Funds consistent with the standards contained in the "Article 27 Global Fund policies and procedures", as such term is defined at sub-paragraph g. i) below. f. The Global Fund and the Principal Recipient shall neither offer a third person nor seek, accept or be promised directly or indirectly for themselves or for another person or entity any gift or benefit that would or could be construed as an illegal or corrupt practice. The Principal Recipient shall cause Sub-recipients and suppliers to maintain and enforce the same obligations. g. The Principal Recipient acknowledges that the Global Fund relies upon the following representations of the Principal Recipient to ensure that all necessary precautions are taken to avoid conflicts of interest and prohibited practices and to protect children's rights: i. The Principal Recipient represents that as at the date of signature, there is no potential or actual inconsistency between, and/or material difference in the substance or scope of the UNDP policies and procedures mentioned or described in sub-paragraphs a. i) and ii) above and the Global Fund's Code	Mesure adaptée	Les dispositions du PNUD sont cohérentes avec cette exigence de la gestion de subvention du FM en matière de conflits d'intérêts, des pratiques interdites et de la protection des droits de l'enfant (https://popp.undp.org/fr/page-de-politique-generale/politique-anti-fraude-du-pnud)

Article	Exigences liées à la subvention	État d'avancement	Commentaires du RP
	of Conduct for Recipients of Global Fund Resources, Code of Conduct for Suppliers, as well as with the ban on "Prohibited Practices" as defined in the Global Fund Policy to Combat Fraud and Corruption (together, the "Article 27 Global Fund policies and procedures"), including the remedial actions available to the Global Fund with respect to the Principal Recipient, Sub-recipient and/or supplier, as stipulated in this Framework Agreement and the Article 27 Global Fund policies and procedures. Also, for the avoidance of doubt, the UNDP policies mentioned in this Article 27 do not regulate Sexual Exploitation, Abuse and Sexual Harassment, which are instead governed by Article 30 of the UNDP-Global Fund Grant Regulations; and ii. The Principal Recipient shall, on each occurrence and on a continuing basis, promptly notify the Global Fund in writing if the Principal Recipient considers that there may be any potential or actual inconsistency between, and/or material difference in the substance or scope (including the remedial actions available to the Global Fund with respect to the Principal Recipient, Sub-recipient and/or supplier) of the UNDP policies and procedures mentioned or described in sub-paragraphs a. i) and ii) above and the Article 27 Global Fund policies and procedures, as currently in place or as may be amended in the future (each such notification, a "UNDP Notification"). For such purposes, the Global Fund will promptly notify the Principal Recipient of any amendments to the Article 27 Global Fund policies and procedures. Within 30 calendar days after each relevant UNDP Notification, the Parties agree to discuss in good faith any amendments that may be required to this Article as may be mutually agreed by the Parties, in accordance with Article 20 of the UNDP-Global Fund Grant Regulations. If the Parties are unable to agree any such amendments within such time, then either Party may terminate or suspend the Grant Agreement (in whole or in part) in accordance with Article 21 of the UNDP-Global Fund Grant Regulations.		
6	The Principal Recipient acknowledges that by 30 June 2025, subject to the Global Fund's approval, it is required to provide a transition plan detailing how the transfer of knowledge/capacity building to the Ministry of Public Health of the Republic of Chad (the "Ministry of Public Health") will be carried out, including all aspects of mass campaign and seasonal malaria chemoprevention ("SMC") during the Implementation Period.	Mesure adaptée	Le plan de transition a été élaboré avec l'appui d'une assistance technique recrutée par le PNUD. Son élaboration s'est faite avec l'ensemble des parties prenantes dont l'UGP, le PNLP, Expertise Frances, GFA et le PNUD. Il a été approuvé par le FM le 31 octobre 2025. De même, il a été endossé par le Ministre de la Santé publique qui a signé le préface et mis en place le comité de pilotage le 20 janvier 2026.
	Co-Financing (1) In accordance with the Global Fund's Sustainability, Transition and Co-financing Policy (GF/B35/04) (the "STC Policy"), the commitment and disbursement of EUR 10,203,323 (the "Co-Financing Incentive"), is subject to the Global Fund's satisfaction with the Host Country's compliance with the requirements listed at 4.4(1)(a) and 4.4(1)(b) below ("Co-Financing Requirements"). The Principal Recipient acknowledges and agrees that the Global Fund may reduce Grant Funds during the current or any subsequent Implementation Period in the event the Host Country fails to: (a) progressively increase government		

Article	Exigences liées à la subvention	État d'avancement	Commentaires du RP
7	expenditure on health to meet national universal health coverage goals; and/or (b) increase domestic funding of Global Fund-supported programs, with a focus on progressively absorbing the key costs of national disease plans, as identified in consultation with the Global Fund. (2) In order to satisfy the Co-Financing Requirements, the Grantee shall, as set out in the Commitment Letter dated 12 November 2024 (the "Commitment Letter"), unless otherwise agreed in writing by the Global Fund: (a) fulfil a total minimum co-financing commitment of EUR 6,789,869 from 2025-2027 (inclusive), comprising investments in malaria; (b) fulfil the programmatic commitments as stipulated in Section 1.3 of the Commitment Letter; and (c) provide to the Global Fund, by no later than 30 January of each year of the Implementation Period and the year following the end of the Implementation Period, evidence supporting achievement of the Co-Financing Requirements, including: i. the cofinancing narrative report and Annex 2 Excel tracking table; and ii. by no later than 28 February of each year of the Implementation Period, the approved annual budget for HIV, TB and Malaria for the upcoming year, the procurement plan for the current year, the updated planning and commitment monitoring table and the minutes of committee meetings; and iii. by no later than 31 March of each year of the Implementation Period, the updated monitoring table of planning and of the materialization of commitments and the minutes of the second committee meeting; and iv. by no later than 30 June of each year of the Implementation Period, the updated monitoring table of planning and of the materialization of commitments and the minutes of the third committee meeting; and v. by no later than 30 August of each year of the Implementation Period, the updated monitoring table of planning and of the materialization of commitments and the minutes of the committee meeting and the draft annual budget for each upcoming year of the Implementation Period demonstrating the inclusion of the commitments for the upcoming year; and vi. by no later than 30 November of each year of the Implementation Period, the updated monitoring table of the materialization of commitments and the committee's annual activities report presenting potential programmatic and financial risks and bottlenecks.	Mesure adaptée	Dans le cadre du cofinancement du programme paludisme, le gouvernement a décaissé pour le compte de l'année 2025 une somme de 375.001.000 FCFA sur 750.000.000 budgétisé, soit un pourcentage de réalisation de 50%. Le PNUD continue son plaidoyer auprès du gouvernement à travers le ministère de la santé publique et le HCNC de même que par la coordination du système des Nations Unies.

B. Mesures d'atténuation et problèmes de gestion

Article	Sous-risque	Date d'achèvement prévue	Mesure d'atténuation	Principales mesures d'atténuation	État d'avancement	Date d'achèvement (si le statut est « Terminé »)	Commentaires du RP
			Set up a project team comprising of Expertise France HPM experts (resident				

Article	Sous-risque	Date d'achèvement prévue	Mesure d'atténuation	Principales mesures d'atténuation	État d'avancement	Date d'achèvement (si le statut est « Terminé »)	Commentaires du RP
1	Laboratory Systems	30-Sept-2024	and off-site), UNDP PALAT HPM expert, new C19RM project manager and UGP's PTCA expert to coordinate the accelerated implementation of the SC Transformation Plan.	Non	En bonne voie		Cette mesure est continuellement suivie par l'Expert GAS du PALAT recruté le 06 octobre 2025.
2	Data Generation, Availability & Quality	31-Déc-2027	The grant supports the implementation of DHIS-2 tracker modules with technical assistance from HISP/the University of Oslo. Additionally, during GC7, the MOH will receive technical assistance to develop the national health information system strategic plan and to implement the data quality improvement plan validated in 2024.	Non	Terminé	30-Juin-2025	Cette mesure est applicable à l'UGP qui met en oeuvre la subvention RSS
3	Post-Market Approval and Use	31-Déc-2026	The PR will have to develop a Product Quality Control Plan.	Non	Terminé	30-Juin-2025	Cette mesure est applicable à l'UGP qui met en oeuvre la subvention RSS relative à l'élaboration d'un plan assurance qualité
4	Laboratory Systems	31-Déc-2025	Under C19RM funding, procurement of equipment, rehabilitation of labs and installation of solar panels are under way.	Non	Terminé	30-Juin-2025	Cette mesure est applicable à l'UGP qui a mis en oeuvre la subvention C19RM relative au renforcement des laboratoires avec des dispositifs solaires

Évaluation et approbation

A. Autoévaluation par le RP

1. Autoévaluation de la performance par le RP

Au cours second semestre 2025, un seul indicateur de couverture du Plan Stratégique National (PSN) de lutte contre le paludisme 2024-2028 a fait l'objet de contrat avec le Fonds mondial. Il s'agit du Pourcentage d'enfants ayant bénéficié d'une CPS complète par saison de transmission dans les zones ciblées (SPI-2.1). Il en résulte que la performance globale de la subvention pour le suivi de cet indicateur est de 98 %. Cette performance correspond à la note « B » selon la grille de notation du Fonds mondial. Comparativement au second semestre 2024, la performance de la subvention s'est améliorée de 2 points de pourcentage, passant de 96 % à 98 %, traduisant une progression continue dans la mise en œuvre des interventions, et qui est attribuable aux efforts conjoints du PNUD, du PNLP, de l'UGP, ainsi que de l'ensemble des partenaires et acteurs de mise en œuvre de la subvention. Sur le plan programmatique, le seul indicateur rapporté par le PNUD pour l'année 2025 permettait de faire suivi de la chimio-prévention du paludisme saisonnier (CPS). Cette intervention, menée dans 13 districts sanitaires dans trois provinces (Hadjer Lamis, Batha et Sila) a permis de dénombrier 356 773 enfants âgés de 3 à 59 mois. Parmi ces enfants, 338 622 ont reçu au moins trois cycles de CPS, correspondant à une couverture de 94,91 % (338 622 / 356 773). Par rapport à la cible fixée à 97 %, la performance de l'indicateur est estimée à 97,84 %, traduisant une performance satisfaisante. En plus des 13 districts sanitaires couverts par le PNUD, 13 autres districts ont été couverts avec l'appui de l'UGP. Dans la zone PNUD, 356 773 enfants de 3 à 59 mois ont été dénombrés, contre 309 909 enfants estimés lors de la micro-planification, soit un dépassement de 46 864 enfants (environ 15 %). Ce dépassement, largement supérieur à ce qui était observé en 2024 avec 12.578 enfants en plus (12 %), aurait pu constituer un défi comparativement à la disponibilité des médicaments. Fort heureusement, l'anticipation des stocks de sécurité lors de la quantification et une meilleure maîtrise de la microplanification ont permis d'éviter des problèmes de ruptures d'intrants dans les zones couvertes par le PNUD. Tous les districts sanitaires ont organisé quatre (4) cycles de traitement, à l'exception des districts de Mani et Massaguet, où le nombre de cycles a été ramené à trois (3), conformément aux recommandations de l'étude de stratification des interventions de lutte contre le paludisme. La CPS a été entièrement digitalisée dans l'ensemble des 13 districts. À l'instar de l'expérience de digitalisation de la CDM en 2023, des techniciens de district ont été recrutés et déployés dans chacun des districts afin d'appuyer la mise en œuvre du processus de digitalisation. Par ailleurs, un consultant CPS a été recruté pour assurer la coordination des activités CPS, aussi bien dans les districts couverts par le PNUD que dans ceux couverts par l'UGP. Le semestre a également été marqué par la réalisation de plusieurs autres activités de la subvention, notamment: les activités préliminaires de la CDM 2026, notamment: • L'élaboration des plans de mise en œuvre de la CDM (plan opérationnel, plan logistique) • La macro-planification • Différentes sessions de formation des formateurs centraux (microplanification, communication, digitalisation, etc.) • Les micro-planifications des deux premières phases • Le recrutement des trois consultants nationaux • La mise en œuvre du projet pilote • La commande de tablettes et des power banks • L'acheminement d'une grande partie des moustiquaires depuis le fabricant jusqu'au Tchad. ACTIVITES GAS a) La commande des médicaments de la CPS reçue en 2025 (Annexe 6) Durant la période examinée, le PR a réceptionné les commandes de médicaments de la CPS 2025, qui ont ensuite été mises à la disposition du ministère de la Santé via la PPA et le CPA : Amodiaquine (as HCl)+Sulf/Pyr 75mg+250/12.5mg 3+1 dispersible tab : 5574 B/50 Amodiaquine (as HCl)+Sulf/Pyr 150mg+500/25mg 3+1 dispersible tab : 23 785 B/50 b) Inventaire fin 2025 des médicaments de la CPS 2025 (Annexe 4) À l'issue des distributions effectuées au cours des quatre cycles de la CPS 2025, les quantités de médicaments restées (annexe 5) non distribuées au niveau de la CPA sont présentées cidessous : Amodiaquine (as HCl)+Sulf/Pyr 75mg+250/12.5mg 3+1 dispersible tab : 1 360 B/50 Amodiaquine (as HCl)+Sulf/Pyr 150mg+500/25mg 3+1 dispersible tab : 4 341 B/50 Par ailleurs, en octobre 2025, le PNUD a initié le processus d'acquisition des médicaments pour la campagne CPS de l'année 2026 (annexe 7). TRANSITION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES Parmi les exigences de la subvention GC7, figure l'élaboration d'un plan de transition à soumettre au fonds mondial avant le 30 juin 2027. En raison des contraintes liées à la mobilisation de l'assistance technique, ce plan élaboré avec toutes les parties prenantes a été soumis le 16 octobre 2025 au fonds mondial qui l'a validé le 31 octobre. Le document a été ensuite préfacé par le Ministre de la Santé publique en décembre 2025, et un Comité de coordination et de suivi chargé de la mise en œuvre du plan a été mis en place par arrêté ministériel le 20 janvier 2026. Ce plan décrit les principaux jalons qui permettent de transférer progressivement la gestion de la subvention dans ses différents domaines (opérationnel, financier, programmatique et logistique) du PNUD vers le ministère de la Santé en renforçant si nécessaire les capacités du staff de l'UGP afin de maintenir les normes de performances exigées par le Fonds mondial. Le Plan de renforcement des capacités de l'UGP qui lui est adossé à ce plan de transition intègre les actions prioritaires de renforcement des capacités de l'UGP, et prend en compte les recommandations issues des différentes évaluations dont les lettres de gestion, le rapport du spot check du Fonds mondial, et l'auto-évaluation par le bénéficiaire réalisée en septembre 2025. Ces actions visent principalement à sécuriser la gestion des campagnes de masse (CPS et CDM) jusqu'au transfert définitif de la subvention. Le document a été préfacé par le Ministre de la Santé publique en décembre 2025, et un Comité de coordination et de suivi chargé de la mise en œuvre du plan a été mis en place par arrêté ministériel le 20 janvier 2026. Après ces deux étapes clés – la signature de la préface et la création du comité – les équipes techniques du PNUD et de l'UGP ont procédé à une priorisation des activités du plan. Cette priorisation était nécessaire du fait que les ressources disponibles ne couvrent pas l'ensemble des besoins identifiés. Elle vise à s'assurer que les activités retenues sont réalistes et réalisables, afin de permettre au comité de valider un plan opérationnel cohérent avant le démarrage effectif de la mise en œuvre. La première réunion du comité est prévue pour début mars 2026. Sur le plan financier, le coût total du plan de transition s'élève à 324 824 euros, alors que les ressources actuellement disponibles représentent 81 406 euros provenant du Fonds mondial pour la mise en œuvre des activités. La contribution du PNUD se limite quant à elle à la mise à disposition de deux consultants (national et international) pour accompagner l'élaboration et l'exécution du plan. GESTION FINANCIERE Pour la période janvier à décembre 2025, le taux d'absorption est de 23% sur les dépenses réelles et de 50% si on ajoute les PO Ouverts dont la réception est en cours. Cette absorption relativement faible s'explique par différents facteurs qui ont impacté la mise en œuvre notamment : • La reprogrammation de la subvention consécutives à l'ajout des provinces de l'AMF dans le périmètre de la subvention, entraînant un retard dans le démarrage et la mise en œuvre de certaines activités, notamment celles liées à la

Campagne de Distribution de Masse (CDM). Ce retard a affecté le calendrier initialement prévu pour les activités préparatoires, y compris la planification et certaines acquisitions. • La repriorisation de certaines activités de la subvention, opérée afin de s'aligner sur les nouvelles orientations programmatiques et les contraintes de financement, contribuant à des décalages dans la mise en œuvre de certaines interventions.

2. Décrivez tout facteur externe indépendant de la volonté du RP ayant pu influencer négativement sur la qualité et la mise en œuvre en temps voulu de la subvention pendant la période couverte par le rapport

La mise en œuvre de la subvention au cours de la période couverte par le présente PU/DR a été influencée par certains facteurs externes dont : La reprogrammation de la subvention consécutives à l'ajout des provinces de l'AMF dans le périmètre de la subvention, entraînant un retard dans le démarrage et la mise en œuvre de certaines activités, notamment celles liées à la Campagne de Distribution de Masse (CDM). Ce retard a affecté le calendrier initialement prévu pour les activités préparatoires, y compris la planification et certaines acquisitions. La repriorisation de certaines activités de la subvention, opérée afin de s'aligner sur les nouvelles orientations programmatiques et les contraintes de financement, contribuant à des décalages dans la mise en œuvre de certaines interventions. Afin de limiter l'impact de ces retards, plusieurs mesures d'atténuation ont été mises en œuvre. Il s'agit notamment de la révision des plans de travail, de l'ajustement du chronogramme des activités, ainsi que du renforcement de la coordination entre le PNUD, le PNLP et l'UGP pour accélérer la mise en œuvre des activités critiques dès la finalisation des négociations. Ces mesures ont permis de rattraper partiellement les retards et de préserver la performance globale de la subvention au cours de la période considérée.

3. Évaluation / vision prospective du RP concernant la mise en œuvre de la subvention par module pour la prochaine période couverte par le rapport

Article	Module	Taux d'absorption des fonds cumulé jusqu'à la fin de la période actuelle couverte par le rapport (à titre de référence)	Réponse du RP	Évaluation prospective de la performance par module, axée sur les principales interventions • Le module est-il en bonne voie pour atteindre les cibles fixées pour la prochaine période couverte par le rapport ? (évaluation intégrée établissant des liens entre la performance programmatique, la performance financière, la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement, la gestion des subventions et des risques et les adaptations / mesures d'atténuation mises en place) • Quels sont les risques et les obstacles susceptibles d'avoir une incidence négative sur la mise en œuvre de la subvention pendant la prochaine période couverte par le rapport, et quelles mesures sont / seront prises en vue de les atténuer ?
1	Lutte antivectorielle	12.86%	En bonne voie	Le module est sur une bonne voie. Malgré un retard au démarrage (reprogrammation due au don de AMF, la repriorisation des activités initiée par le Fonds mondial.), certaines activités préparatoires de la CDM ainsi que le projet pilote ont déjà été réalisés. Il s'agit notamment de : i) l'élaboration des plans de mise en œuvre de la CDM (plan opérationnel et plan logistique) ; ii) la macro-planification ; iii) différentes sessions de formation des formateurs centraux (microplanification, communication, digitalisation, etc.) ; iv) la microplanification des deux premières phases ; v) le recrutement de trois consultants nationaux et la mise en œuvre du projet pilote ; vi) la commande de tablettes et de power banks, ainsi que l'acheminement d'une grande partie des moustiquaires depuis le fabricant jusqu'au Tchad. En raison des retards sus évoqués, la plupart des activités prévues en 2025 ont été décalées à 2026. Toutes les activités non mises en œuvre en 2025 seront rattrapées en 2026 et l'objectif sera atteint,

Article	Module	Taux d'absorption des fonds cumulé jusqu'à la fin de la période actuelle couverte par le rapport (à titre de référence)	Réponse du RP	Évaluation prospective de la performance par module, axée sur les principales interventions - Le module est-il en bonne voie pour atteindre les cibles fixées pour la prochaine période couverte par le rapport ? (évaluation intégrée établissant des liens entre la performance programmatique, la performance financière, la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement, la gestion des subventions et des risques et les adaptations / mesures d'atténuation mises en place) - Quels sont les risques et les obstacles susceptibles d'avoir une incidence négative sur la mise en œuvre de la subvention pendant la prochaine période couverte par le rapport, et quelles mesures sont / seront prises en vue de les atténuer ?
2	Interventions de prévention spécifiques	50.78%	En bonne voie	S'agissant des activités liées à la CPS, toutes les activités planifiées en 2025 ont été effectivement mises en œuvre, sans obstacle majeur. Aucun risque ni contrainte susceptible d'avoir une incidence négative sur la mise en œuvre de cette activité n'est actuellement identifié pour la période à venir.
3	Gestion de programme	71.48%	En bonne voie	Les activités prévues dans ce module concernent principalement : les ressources humaines, les audits, le recrutement d'une assistance technique pour la mise en place d'une plateforme de digitalisation de la CDM 2026, la contractualisation d'un cabinet chargé du recrutement du personnel de l'UGP, ainsi que la réalisation de l'audit HACT FY25, actuellement en cours, et les GMS associés. À ce stade, ces activités ne sont pas en péril et ne présentent aucun risque majeur susceptible d'affecter leur mise en œuvre.

4. Modifications anticipées de la subvention, le cas échéant

Aucune modification prévue

B. Validation par le RP

Numéro de la subvention / période de mise en œuvre:	TCD-M-UNDPP05			
Période actuelle couverte par le rapport programmatique	Date de début:	01-Janv-2025	Date de fin:	31-Déc-2025
Demande de décaissement – Période d'exécution	Date de début:	01-Janv-2026	Date de fin:	31-Déc-2026
Demande de décaissement Période additionnelle	Date de début:		Date de fin:	

Devise de la période de mise en œuvre:	EUR	
Montant total de la demande de décaissement:	Total des fonds ordinaires	7,380,286